

66596, Logen = 1906

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 7 Janvier 1906,
à *Monte*, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *six*, le *sept* du mois de *Janvier*
nous (1) *Rintard Georges*, président
du tribunal de première instance de l'arrondissement de *Monte*, nous sommes
rendu dans la salle du *Conseil général, hôtel de la Préfecture à Monte*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la *Soye*
convoqué en vertu du décret du *11 novembre 1905*
à l'effet d'élire *deux* sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M.	<i>Garnier</i>	<i>Ruben</i>	, né le	<i>29 Mars 1878</i>
M.	<i>Barthélemy</i>	<i>Augustin (Casimir)</i>	, né le	<i>7 août 1828</i>
M.	<i>Montels</i>	<i>Amédée</i>	, né le	<i>21 Mai 1824</i>
M.	<i>Oziol</i>	<i>Alphonse Louis</i>	, né le	<i>3 Janvier 1883</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Varguier (Charles), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 2 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>J</i>	—	<i>192</i>	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>K</i>	—	<i>V</i>	—	<i>188</i>
3 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. (2) <i>Bros Jean - Antoine</i>
			M. <i>de Verdellan des Molles Albert</i>
		Scrutateurs	M. <i>Ferrand Paul Louis Joseph</i>
			M. <i>Lamarque Louis</i>
		M. <i>Almeras Amant</i>	
2 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Platon Alfred</i>
			M. <i>Sauriol Hippolyte</i>
		Scrutateurs	M. <i>Bruc Albert</i>
			M. <i>Bon François</i>
			M. <i>de Moré Louis</i>
3 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
4 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

	{	Président.....		M.
6 ^e SECTION	{			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
7 ^e SECTION	{			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
8 ^e SECTION	{			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
9 ^e SECTION	{			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
10 ^e SECTION	{			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	192	195	3	
2 ^e <i>idem</i>	188	190	2	
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....	380	385	5	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. <i>Arrestaire</i>	M. <i>Malafosse</i>	M. <i>de Las Cases</i>	M. <i>Baudé</i>	M. <i>Cummul</i>	M.	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} Section	195	195		91	85	110	104								
2 ^o <i>idem</i>	190	190		91	75	108	102	3							
3 ^o <i>idem</i>															
4 ^o <i>idem</i>															
5 ^o <i>idem</i>															
6 ^o <i>idem</i>															
7 ^o <i>idem</i>															
8 ^o <i>idem</i>															
9 ^o <i>idem</i>															
10 ^o <i>idem</i>															
TOTAUX	385	385		182	160	218	206	3							

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	380
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	380
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	385

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants	380
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés	385
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	193

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Monestier Jean</i>	<i>cent quatre-vingt-deux voix</i>	<i>182</i>
M. <i>Malafosse Ernest</i>	<i>cent soixante</i>	<i>160</i>
M. <i>de Las Cases Emmanuel</i>	<i>deux cent dix-huit</i>	<i>218</i>
M. <i>Daudé Paulin</i>	<i>deux cent six</i>	<i>206</i>
M. <i>Courmoult</i>	<i>trois</i>	<i>3</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.	<i>Le nombre des bulletins trouvés dans l'urne excédant de cinq le chiffre réel des émargements, il y a lieu de retrancher cinq suffrages aux deux candidats les plus favorisés, ce qui ramène les voix de M. de Las Cases et Daudé respectivement à deux cent treize et deux cent une voix.</i>	
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) *M. de Las Cases et Daudé* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont été proclamés sénateurs*

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

- 1° — *M. de Las Cases proteste contre le vote de M. Bottou dont la nomination résulte d'un arrêté du Conseil de Préfecture du 22 décembre 1906, actuellement soumis au Conseil d'Etat.*
- 2° — *Décision du Bureau au sujet du vote du délégué de la Commune de St. Colombe-de-Seix — Attendu que la lettre écrite à Hermet par Boissonnade ne saurait être considérée comme le dessaisissant définitivement du mandat à lui confié et par lui accepté; que l'administration préfectorale n'a pas été avisée et que Hermet n'est porteur d'aucune convocation à lui directement adressée; que M. Boissonnade se présentant et déclarant être prêt à remplir son mandat, avant que Hermet l'ait effectivement remplacé, c'est-à-dire, avant que le contrat soit devenu parfait, il y a lieu de l'admettre seul au vote, sauf à indemniser le dit Hermet des frais de déplacement occasionnés par sa faute.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINGS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINGS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINGS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^o <i>idem</i>																				
3 ^o <i>idem</i>																				
4 ^o <i>idem</i>																				
5 ^o <i>idem</i>																				
6 ^o <i>idem</i>																				
7 ^o <i>idem</i>																				
8 ^o <i>idem</i>																				
9 ^o <i>idem</i>																				
10 ^o <i>idem</i>																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

⁽¹⁾ Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

⁽²⁾ Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

⁽³⁾ Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire, .

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾ ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 7 heures ^{de l'après-midi}, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 1 à 9, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 1 à 9, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 1 à 4, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs	^	'
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .	'	"
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître .	"	'
Bulletins sur papier non blanc	'	'
Bulletins portant des signes extérieurs	'	'
Bulletins divers	'	'

Enfin, sous les n°s 5 à 6, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

[Signature]

Le Secrétaire,

[Signatures: Charpentier, Martineau, Garnier, Ommey, & Cois]

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 7 janvier 1906.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	380
Nombre des votants.....	380
Nombre des suffrages exprimés.....	385

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Las Cases (de)

Prénoms : Emmanuel Joseph Augustin

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 2 avril 1854

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 218

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Dandé.....	206
M. Monodier.....	182
M. Malafosse.....	160
M. Coumoul.....	3
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	"

TOTAL ÉGAL au nombre des suffrages obtenus par les candidats ~~bulletins trouvés dans l'urne.~~ 767

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 7 janvier 1906.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	380
Nombre des votants.....	380
Nombre des suffrages exprimés.....	385

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Daudé

Prénoms : Paulin

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 11 janvier 1863

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 206

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Las Cases (de).....	218
M. Monestier.....	182
M. Malafosse.....	160
M. Coumoul.....	3

Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....

TOTAL ÉGAL au nombre des suffrages obtenus par les candidats bulletins trouvés dans l'urne... 469

Tableau des Délégés

Année N^o 1



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Pages	accepté.	Didier	accepté.	
	Moutet	accepté.	Seguin		
	Barandon	accepté.			
	Pharisien	accepté.			
	Elubaud	accepté.			
	Chardayre	accepté.			
	Soulon	accepté.			
	Alméras	accepté.			
Balthery	accepté.				
Balsieges	Bon François, maire	accepté.	Martin Jean c. m.	accepté.	
St-Bazile	Sibourel Marius, maire	accepté.	Boyer Jean	accepté.	
	Paulet Victor	accepté.			
St-Etienne du Valdonnay	Pauc J ^m François, maire	accepté.	Carmel Baptiste c. m.	accepté.	
	Paradis Pierre c. m.	accepté.			
Lanuéjols	Ferrier Adrien, maire	accepté.	Bros Etienne	accepté.	
	Martin François	accepté.			
Brenoux	Sabatier Baptiste, maire	accepté.	Abzac Baptiste c. m.	accepté.	
Badaroux	Renouard J. Antoine c. m.	accepté.	Boyer Fortune c. m.	accepté.	
	Bros Antoine c. m.	accepté.			
Telouse	Bros Alphonse c. m.	accepté.	Chaptal Cyprin c. m.	accepté.	
Le Born	Padel Jean B ^e maire	accepté.	Beston c. m.	accepté.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chastel Nouvel	Bonnal Jean, maire Grouzet Ernest, adjoint	accepté. accepté.	Lauraire Joseph.	accepté.	
St Amans	Cruetz François	accepté.	Bonnal Antoine c.m.	accepté.	
Estables	Cardieu Jules, maire Belle Martin c.m.	accepté. accepté.	Viala Adrien c.m.	accepté.	
La Villevieille	Bestion Firmin, maire	accepté.	Velay Pierre c.m.	accepté.	
St Denis	de Escure Raoul c.m. Barrandon Vincent, maire	accepté. accepté.	Durand Jean c.m.	accepté.	
Les Caubies	Valette Elis, maire Moulin Jean B. adjoint	accepté. accepté.	Astruc Alphonse c.m.	accepté.	
St Gal	Velay Léon, maire	accepté.	Vally Antoine, adjoint	accepté.	
Ribennes	Bonnet Jacques Brauchette Camille, maire	accepté. accepté.	Cichet Pierre	accepté.	
Lachamp	Oziol Louis, maire	accepté.	Fontugne Julien c.m.	accepté.	
Servières	Bringer Jean-Baptiste de Corsac, maire Bastide Jean c.m.	accepté. accepté. accepté.	Maligat J. Antoine c.m.	accepté.	
Rieutort	Pons Jean-Pierre, maire Daudé Etienne c.m.	accepté. accepté.	Osty François c.m.	accepté.	
Grandrieu	Lauraire J. B. c.m. Abouling Louis, maire Cellier Pierre c.m. Barrandon Justin c.m.	accepté. accepté. accepté. accepté.	Paulin Joseph c.m.	accepté.	
St Colombe Sauroux	Brouillet Jean Pierre	accepté.	Cardieu Baptiste père	accepté.	
Laval Stger	Avanturiers Pierre, maire	accepté.	Engelvin Cyrien c.m.	accepté.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Bonnet d'Auroux	Comte Jean Pierre maire Paulin Baptiste c.m.	accepté accepté.	Lafont Pierre c.m.	accepté	
St Chambron	Chirac Maurice maire Lahondès Paul c.m.	accepté accepté.	Garnaud André c.m.	accepté	
St Symphorien	Nauton Pierre maire Mourmet Pierre c.m.	accepté accepté.	Jourdan Louis	accepté.	
St Paul. b. Florid	Rimbaud maire Lombard Joseph c.m.	accepté accepté.	Portal Antoine	accepté	protestation rejetée par arrêté préf. du 1905
La Panouse	Chaleil Etienne maire Roche Joseph c.m.	accepté accepté.	Chabalier Claude c.m.	accepté.	
Châteauneuf	Bonnet Eon maire Privat Pierre c.m.	accepté accepté.	Guérin Frédéric c.m.	accepté.	
Arzens de Randon.	Serodes Jean Pierre maire Roche Baptiste	accepté accepté.	Malavielle Prosper.	accepté.	
St Sauveur. Giroux	Richard Antoine maire	accepté	Broussard Cyprien adjoint	accepté.	
St Jean-la-Fouillouse	Bayle Odilon Chabalier Joseph	accepté. accepté.	Cardieu François		
Tierrefighe	Bonnet Bresson	accepté. accepté.	Gravil	accepté.	
Chaudeyrac	Lahondès Victor adjoint Nègre Baptiste c.m.	accepté. accepté.	Gravil Firmin c.m.	accepté.	
Montbel	Viala Pierre, desservant Almeras Etienne	accepté accepté.	Robert Augustin	accepté	
Laubert	Secord Jules	accepté	Paulhan Baptiste.	accepté.	
Cheylard l'Évêque	Bresson Joseph maire	accepté.	Palpacuer Joseph.	accepté.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Langogne.	Barthélemy Casimir	accepté	Merle François	accepté	
	Bresson Oswald	accepté	Domergue Casimir	accepté	
	Béguinot Ernest	accepté			
	Boyer Ferdinand	accepté			
	Balmelle François	accepté			
	Poudevigne Jean	accepté			
Auroux	de Simairac	n'a pas accepté	Poulet Victor	accepté	
	de Samajorie	accepté			
Fontanes	Hugon Louis, maire	accepté	Bernard Philippe	accepté	
Naussac.	Pascal Joseph	accepté	Gony Antoine	accepté	
	Lahondès Romain	accepté			
Rocles	Dubois Blaise, maire	accepté	Poudevigne Etienne c. m.	accepté	
	Martin Odilon c. m.	accepté			
Chastanier	de Sigec, maire	accepté	Néron Martin adjoint	accepté	
St Flour de Mercœur	Veyret Jédém, maire	accepté	Veissier François c. m.	accepté	
Luc	Clavel Auguste, maire	accepté	Balme Louis adjoint	accepté	
	Chabalier Auguste c. m.	accepté			
Villefort	Manificier Henri adjoint	accepté	Crossein Pierre c. m.	accepté	
	Marcy Alphonse c. m.	accepté			
St André Capceze	Ferrand Paul, maire	accepté	Gallier Alphonse adjoint	accepté	
Balmelles.	Chardey Odilon, maire	accepté	Piton Joseph c. m.	accepté	
Planchamp.	Coulomb Adolphe adjoint	accepté	Ranc J. Louis c. m.	accepté	
St Jean Chazorn.	Delenne Camille, maire	accepté	Piton Emile c. m.	accepté	
Prévenchères.	Alméras Jr. B ^{te} , maire	accepté	Fraïste Camille c. m.	accepté	
	Roux Jean B ^{te} adjoint	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Puzlaurent	Enjalbas Casimir maire	accepté.	Mazoyer Gypson c. m.	accepté.	
Tourcharesses	Balme Jules, maire	accepté.	Martin Camille c. m.	accepté.	
Combret	Veyrunes, maire	accepté.	Stger Clément.	accepté.	Déféré. Election annulée grand comité par 22 x 1001 - nouvelle section pour vote par le 29 x 1001 inclus le 29 x 1001
Altier	Gilles Auguste, maire	accepté.	Folcher Léon c. m.	accepté.	
	Doladille Félix c. m.	accepté.			
Bleynard	Ferrand Paul-Louis-Joseph maire	accepté.	Buillon Gypson adjoint.	accepté.	
	Hillaire Hippolyte c. m.	accepté.			
Cubières	Boissier Etienne maire	accepté.	Pons Pierre c. m.	accepté.	
	Jalabrun André c. m.	accepté.			
Cubièrettes	Chalvidan Pierre c. m.	accepté.	Vidal Joseph	accepté.	
Chasserades	Oziol Pierre maire	accepté.	Barbut Jean c. m.	accepté.	
	Vincent Pierre adjoint	accepté.			
S ^t Trézal d'Albuges	Monty Pierre c. m.	accepté.	Massequin J. B ^{te} maire	accepté.	
Belvezet	Rouvière Pierre	accepté.	Coulomb curé	accepté.	
Alleuc	Richard J. B ^{te} maire	accepté.	Maurin Etienne	accepté.	
	Maurin J. B ^{te} c. m.	accepté.			
Chadenet	Bonnice Casimir maire	accepté.	Chaptal J. Pierre c. m.	accepté.	
S ^{te} Helène	Boiral Pierre fils c. m.	accepté.	Sacoste Auguste	accepté.	
Bagnols-les-Bains.	Ferrier Louis	accepté.	Peytavin Marius	accepté.	
S ^t Julien du Courmel	Richard Louis maire	accepté.	Barrel Joseph c. m.	accepté.	
	Moulin Augustin c. m.	accepté.			
Mas d'Orcières	Galière J. B ^{te} maire	accepté.	Quet Julien adjoint.	accepté.	
	Peytavin J. B ^{te} c. m.	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marvejols	Julien Camille	accepté.	Saltel Paul	accepté.	
	Mendras Paul	accepté.	Chaudesaygues Joseph	accepté.	
	de Jabrun Aubin	accepté.			
	Hosten Henry.	accepté.			
	Ollier Alexis.	accepté.			
	Calansier Paul	accepté.			
	Durand Camille	accepté.			
Antrenas.	Bonnal Jean B ^{te}	accepté.			
	Coulomb Privat.	accepté.			
St Laurent de Murat	de Framond Olivier <small>maire</small>	accepté.	Fontugne Urbain	accepté.	
	Pagès Urbain	accepté.	Gély Léopold	accepté.	
Le Buisson	Garde Louis	accepté.			
	Portalier Blaise c.m.	accepté.	Hermet Alexandre	accepté.	
Recoules de Fumas	Brun Paulin <small>maire</small>	accepté.			
	Osty Joseph c.m.	accepté.	Malafosse Grégoire c.m.	accepté.	
St Eger de Peyre	Remuze J. François <small>casimir maire</small>	accepté.	Malassagne Vincent c.m.	accepté.	
	Pessouches Pierre <small>Antoine adjoint</small>	accepté.			
Montrodat	Calansier Jules <small>maire</small>	accepté.	Pelat Jean B ^{te} c.m.	accepté.	
	Cresspin Charles <small>adjoint</small>	accepté.			
Gabrias	Pelat Urbain c.m.	accepté.	Trauchesse Cyprien c.m.	accepté.	
Grèze.	Gaillard Pénny <small>maire</small>	accepté.	Giral Xavier c.m.	accepté.	
Palkers.	Bardon Albert <small>maire</small>	accepté.	Bringer Charles c.m.	accepté.	
St Bonnet de Chirac	Nègre Jean François <small>maire</small>	accepté.	Bessière Jean c.m.	accepté.	
Chanac.	Carbonnier Maurice c.m.	accepté.	Grousset Martin c.m.	accepté.	
	Pelissier J ⁿ B ^{te} c.m.	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Baryac	de Prades Roger <small>maire</small>	accepté.	Gerbal Hippolyte <small>c. m.</small>	accepté.	
	Peytavin J. Pierre <small>c. m.</small>	accepté.			
Cultures	Grousset Remy.	accepté.	Barlet Pierre Wilson <small>c. m.</small>	accepté.	
Esclanèdes	Vieilledent Antoine <small>c. m.</small>	accepté.	Vieilledent Emile <small>c. m.</small>	accepté.	
	Borrel François <small>c. m.</small>	accepté.			
S. Villard	Causse Privat <small>maire</small>	accepté.	Bergogne Etienne <small>adjoint</small>	accepté.	
Salles	Deltour Hillarion <small>maire</small>	accepté.	Paparel J. B. <small>adjoint</small>	accepté.	
La Canourgue	Reversat Eugène <small>maire</small>	accepté.	Portal Auguste <small>c. m.</small>	accepté.	
	Boudon Joseph <small>c. m.</small>	accepté.			
	Pelatan Auguste <small>c. m.</small>	accepté.			
Banassac.	Monestier Albert <small>maire</small>	accepté.	André Camille <small>c. m.</small>	accepté.	
	Fabre André <small>c. m.</small>	accepté.			
Auxillac	Boissonnade Antoine	accepté.	Clavel Charles <small>c. m.</small>	accepté.	
Montjezieu	Abinal Régis	accepté.	Reversat J. B. <small>adjoint</small>	accepté.	
Canilhac	Ebaume <small>maire</small>	accepté.	Samson Privat.	accepté.	
La Cieule	Constans Benjamin <small>maire</small>	accepté.	Serpantié Antoine <small>c. m.</small>	accepté.	
S ^t Saturnin	Malet Sauront <small>maire</small>	accepté.	Quintin Joseph	accepté.	
La Capelle	de Charpal, <small>maire</small>	accepté.	Cranches Julien	accepté.	
Leval du Carn	Monestier amédée.	accepté.	Oziol Etienne.	accepté.	
	Jagues Felix	accepté.			
S ^t Germain d. Ceil	Peysson Henri, <small>maire</small>	accepté.	Diverny Hyacinthe <small>c. m.</small>	accepté.	
	Brunel Antoine <small>c. m.</small>	accepté.			
S ^t Pierre de Nogaret	Delpuech François <small>c. m.</small>	accepté.	Roux Henri <small>c. m.</small>	accepté.	
	Aldebert Louis <small>c. m.</small>	accepté.			
Créans	Imbert J. B. <small>c. m.</small>	accepté.	Mas Antoine <small>c. m.</small>	accepté.	
Hermaux	Rodier Antoine <small>c. m.</small>	accepté.	Fayet J. B. <small>c. m.</small>	accepté.	
	Segala Théophile <small>c. m.</small>	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salces	Mansillon Louis c. m.	accepté.	Jurquet Sylvain c. m.	accepté.	
Pin Mories	Castanier Laurent maire	accepté.	Chaudesaygues Albert c. m.	accepté.	
Monastier	Valgalier Paul, maire	accepté.	Boudet Dominique adjoint	accepté.	
Chirac	Balmadier Basile, maire	accepté.	Bessière Etienne	accepté.	
	André Victor curé	accepté.			
Nasbinals	Déjean docteur m. c. m.	accepté.	Bergounhon Alphonse	accepté.	
	Gotly notaire c. m.	accepté.			
Prinsuejols	de Las Cases	accepté.	Castaner Joseph c. m.	accepté.	
	Hermet Camille maire	accepté.			
Malbouzon	Savoie Emile, maire	accepté.	Delmas J. Pierre c. m.	accepté.	
Marchastel	Saltel Pierre Antoine, maire	accepté.	Champagnac Camille c. m.	accepté.	
Recoules d'Aubac	Ciulon Cyprien, maire	accepté.	Valette Etienne c. m.	accepté.	
	Prat Adrien	accepté.			
Aumont	Castanier Henri, maire	accepté.	Trunieres Antoine c. m.	accepté.	
	Saurens Jean c. m.	accepté.			
Javols	Portal Auguste c. m.	accepté.	Chalier Augustin c. m.	accepté.	
	Boulet Ernest c. m.	accepté.			
S ^t Sauveur de Peyre	Chabbert Frédéric c. m.	accepté.	Portal Etienne c. m.	accepté.	
	Michel J. B ^{te} c. m.	accepté.			
S ^{te} Colombe de Peyre	Boissormade J. B ^{te} maire	accepté.	Hermet Régis c. m.	accepté.	
	Salles Prosper c. m.	accepté.			
La Chaze	Gras J. Pierre adjoint	accepté.			
	Gras Jean Baptiste, maire	accepté.	Conort Alphonse	accepté.	
Fau de Peyre	Gras Auguste, maire	accepté.	Bottou Léon		
	Reversat Jean Pierre conseiller (1)	accepté.			

(1) protestation électorale
Reversat annulée par
arrêté du 22 x 1890 qui
a proclamé élu l'électeur H.
Bottou Léon

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fournels.	Farges Théophile c. m.	accepté.	Doumergue Albert c. m.	accepté.	
	Aldebert Auguste c. m.	accepté.			
Noalhas	Seguy Jean, maire	accepté.	Paran Paulin	accepté.	
Chauchailles	Odoul Jean B. ^{te} maire	accepté.	Biron Antoine	accepté.	
Grandvals	Sainrau J. Pierre, maire	accepté.	Vaissade Auguste c. m.	accepté.	
Brion	Pignol Auguste	accepté.	Vialard Auguste	accepté.	
Fage-Montivernoux	Giboulin Louis	accepté.	Blinc Jean	accepté.	
	Boyer Augustin	accepté.			
St-Laurent-de-Veyres	Barres J. B. ^{te} maire	accepté.	Chamboz Guillaume	accepté.	
Cermes	Viala Jacques, adjoint	accepté.	Zoubert Théophile c. m.	accepté.	
	Boyer Auguste maire	accepté.			
Albaret-le-Comtal	Fraisse Théophile maire	accepté.	Gibert Jean c. m.	accepté.	
	Odoul Jean c. m.	accepté.			
Arzene d'Apcher	Chassang Henri maire	accepté.	Odoul Paulin adjoint	accepté.	
St-Juery.	Breschet Louis maire	accepté.	Charreyre J. Auguste c. m.	accepté.	
St-Chely d'apcher	Bonnel Alphonse	accepté.	Chalvet Hippolyte c. m.	accepté.	
	Falbert Hippolyte c. m.	accepté.			
	Guillot Antoine c. m.	accepté.			
Pimeize	Valy Frédéric maire	accepté.	Eryelvin J. B. ^{te} c. m.	accepté.	
	Boucharine Auguste c. m.	accepté.			
Bessons	Poulalion Prosper c. m.	accepté.	Boyer Jean Pierre c. m.	accepté.	
	Pages Alarion	accepté.			
Fage St-Julien.	Pontonnaillle Emile c. m.	accepté.	Ramadier Antoine maire	accepté.	
Berc.	Bénézet Firmin maire	accepté.	Charbonnel Guillaume c. m.	accepté.	
Bacon.	Brioude J. ^r Hippolyte	accepté.	Blotzic Joseph	accepté.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arcomie	Nore J. Pierre maire	accepté	Gras Urbain adjoint	accepté	
Albaret S ^{ts} Marie	Loubat Félix maire	accepté	Gourdon Théophile c. m.	accepté	
Blavignac	d'Alteroche Augustin Joseph c. m.	accepté	Vanel Auguste c. m.	accepté	
Malzieu-Ville	Paulhac Séon maire	accepté	Meyronin Félix c. m.	accepté	
	Vidal Frédéric c. m.	accepté			
Malzieu-Forain	Valadier Pierre maire	accepté	Hugon Louis c. m.		} Protestation rejetée par arrêté du 22 Mars 1905
	Engelvin Baptiste c. m.	accepté			
Paulhac	Roux Louis maire	accepté	Roussel Louis c. m.	accepté	} Protestation rejetée par arrêté du 2 Janvier 1906
S ^{ts} Privat-du-Fau	Orlhac maire	accepté	Cournayre c. m.	accepté	
	Astruc c. m.	accepté			
Julianges	Greze J. B ^{ts} maire	accepté	Ruat J. B ^{ts} c. m.	accepté	
S ^{ts} Léger-du-Malzieu	Tradello J. B ^{ts} maire	accepté	Mathieu J. Pierre c. m.	accepté	
	Couzerij Arsène c. m.	accepté			
Chaulhac	Malet Jean c. m.	accepté	Storcher Jean c. m.	accepté	
S ^{ts} Pierre-le-Vieux	Couzerij Ferdinand maire	accepté	Fosse Cyprien c. m.	accepté	
	Basche Étienne c. m.	accepté			
Prunières	Crozat Adrien	accepté	Jarrigion Théodore	accepté	
Serverette	Blanquet Hippolyte maire	accepté	Malige Vital c. m.	accepté	
	de Moré Louis c. m.	accepté			
Fontans	Gibelin Emile maire	accepté	Baffie Frédéric c. m.	accepté	
	Roussel Théophile c. m.	accepté			
S ^{ts} Alban	Buffière Andronic maire	accepté	Paulhac Privat	accepté	
	Allier Cyprien c. m.	accepté			
	Crincalet Hippolyte c. m.	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sajo	Julien Julien maire	accepté	Robert J. B. adjoint	accepté	
S ^{te} Eulalie	Granier Jean B. adjoint	accepté	Daudé Baptiste	accepté	(1) Protestation de M. Granier adjoint par arrêté du 24 Juin 1907
Florac	Melquion Casimir	accepté	Agulhon Paul	accepté	
	Bernard Justave	accepté			
	Bernard Léon	accepté			
Isagnac	Grégoire Xavier maire	accepté	S ^t Pierre Odilon c. m.	accepté	
	Fages Marius c. m.	accepté			
	Raynal Georges adjoint	accepté			
Bondons	Fayet Paulin maire	accepté	Lajuerre Camille c. m.	accepté	
	Molhéraç Laurent c. m.	accepté			
Cocures	Rocher Auguste c. m.	accepté	Campredon Louis c. m.	accepté	
Bédouès	Meyrueix Basile c. m.	accepté	Atger Prosper	accepté	
Salle-Puget	Chabrol Fernand c. m.	accepté	Pascal maire	accepté	
S ^t Laurent d'Arès	Boudon Hippolyte maire	accepté	Atger Emile Léon c. m.	accepté	
Vebron	Galter Emile adjoint	accepté	Fin Albin	accepté	
	Marty Gaston c. m.	accepté			
Rousses	Agulhon Gaston albore maire	accepté	Cardres Camille adjoint	accepté	
S ^{te} Enimie	Robert docteur c. m.	accepté	Saurent Louis	accepté	
	Paradan g.	accepté			
Quezac	Firmin Henri maire	accepté	Brager Louis c. m.	accepté	
	S ^t Pierre Léon c. m.	accepté			
Montbrun	Boutin J. B. maire	accepté	Commandre Louis	accepté	
Prades	Durand Joseph	accepté	Solanet Achille	accepté	
S ^t Chely-Tarn	Robert Alphonse maire	accepté	Robert Arsène c. m.	accepté	
La Malène	Mongieroux Osmir maire	accepté	Arnal Marius	accepté	
	Fages Francis c. m.	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Massegros	Tourquien Raymond	accepté	Vors Justin	accepté.	
S ^t Georges de Séréjac	Fages Justin c. m.	accepté	Portaher Louis c. m.	accepté.	
	Roujon Clément c. m.	accepté			
Recoux	Sarrouy Albert maire	accepté	Sabaume Henri c. m.	accepté	
S ^t Rome de Dolan	Montaloux Justin adjoint	accepté	Carrière Désiré c. m.	accepté	
S ^t Tréjet du Carn	Rouzelet Philippe maire	accepté	Solanet Aphonse c. m.	accepté	
Meyrueix	Cavalier Léon c. m.	accepté	Cause Alban c. m.	accepté.	
	Robert Louis c. m.	accepté			Protestation, par arrêté du 22 x du conseil de préfecture à prescrire une nouvelle protestation régulière par arrêté du 27 mars 1906
S ^t Rozier	Rascalon Léon maire	accepté	Costecalde Léon c. m.	accepté	
S ^t Pierre de Trépiçon	Boigouy Amédée c. m.	accepté	Julian Camille c. m.	accepté	
La Parade	Torrador Henri c. m.	accepté	Pratlong Sylvain c. m.	accepté	
Mures	Michel Fortuné maire	accepté	Fages Marius c. m.	accepté	
Fraissinet de Fourques	Gal vicairé	accepté	Virebayre Baptiste	accepté	
Gatuzières	Hubac Jules maire	accepté	Gache Louis-Jules c. m.	accepté.	
Barre	Bruc Albert maire	accepté	Courtes Albin	accepté	
	Sauriol Hippolyte	accepté			
S ^t Julien d'Arpaon	Guin Justave maire	accepté	Guittard Albert c. m.	accepté	
Cassagnas	Constantin Aldebert maire	accepté.	Vier Coligny c. m.	accepté	
	S ^t Martin Prosper c. m.	accepté.			
S ^t Croix	Bastide Numa adjoint	accepté	Cuffery Louis c. m.	accepté	
	Benoit Célestin	accepté			
Gabriac	Cavalier Ernest maire	accepté	Pelet Félix c. m.	accepté.	
Molezon	Meynadier Numa maire	accepté	Clauzel Eugène adjoint	accepté	
Pompidou	Mansel Maurice maire	accepté.	Fages Paul c. m.	accepté.	
	Etienne Albert c. m.	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bassurel	Roux Fernand	accepté.	Géminard Adèle	accepté.	
S ^t Germain-de-Callerbe	Safont Brutus c. m.	accepté.	Benoit Alphonse c. m.	accepté.	
	Delfieu Eugène c. m.	accepté.			
Moissac	Pascal Louis-Auguste c. m.	accepté.	Rouvière Fernand c. m.	accepté.	
	Bourbon Sulpice c. m.	accepté.			
S ^t Etienne-V. Français	Pierredon Alfred maire.	accepté.	Bourgade Paul c. m.	accepté.	
	Stussat Gaston c. m.	accepté.			
S ^t Martin-de-Sansus	Hugon Numa	accepté.	Rauzier Eugène	accepté.	
S ^t André-de-Lancize	Verdelhan Justin maire.	accepté.	Chabrol Caliste	accepté.	
	Salles Louis adjoint	accepté.			
S ^t Privat-de-Vallonque	Filhol Henri c. m.	accepté.	Hugon Odion c. m.	accepté.	
	Dussaut Emile c. m.	accepté.			
S ^t Hilaire-de-Lant.	Fages Odion maire	accepté.	Bres Edmond adjoint.	accepté.	
S ^t Michel-de-Deze	Larguer Charles maire.	accepté.	Molines Prosper c. m.	accepté.	
Collet-de-Deze	Ran Firmin c. m.	accepté.	Larguer Emile c. m.	accepté.	
	Cresspin Emile c. m.	accepté.			
S ^t Martin-Boubaud	Garnier Ruben c. m.	accepté.	Pellet Arthur c. m.	accepté.	
	Laporte Alma c. m.	accepté.			
S ^t Julien-des-Points	Beissier François c. m.	accepté.	Larguer Esther c. m.	accepté.	
Font-de-Montvert	Velay Hippolyte maire.	accepté.	Roux Adrien c. m.	accepté.	
	Molines Olivier c. m.	accepté.			
S ^t Firjal-de-Ventalon	Augier Auguste	accepté.	Hugon Emile	accepté.	
S ^t André-d'Arquomont	Ezière Victor-Eugène maire.	accepté.	Arnal Léon adjoint	accepté.	
Vialas	Platon Alfred maire.	accepté.	Samorte Emile-Florent c. m.	accepté.	
	Arnal Maurice adjoint	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Mende*, le *12 Décembre* 1904.



Sallemant

Listes d'émargements

9

DÉPARTEMENT
de la Lozère

N° 1

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

De A à J.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 112 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

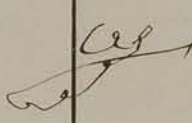
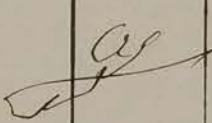
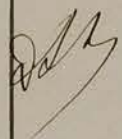
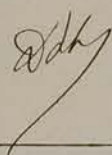

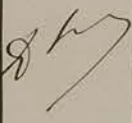

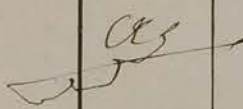
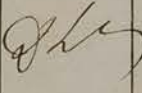
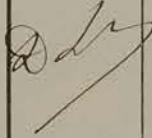



On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 30 juin et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux-électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

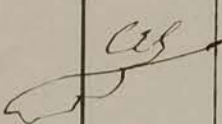
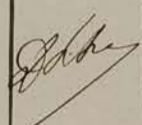
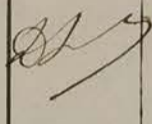
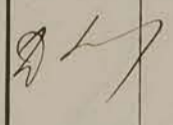
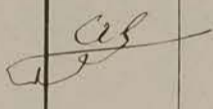
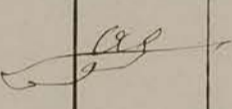

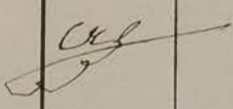
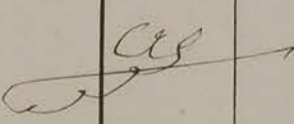
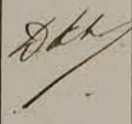
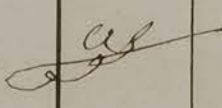

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abinal Régis délégué Montjevin		<i>[Signature]</i>			
2	Abauting Louis délégué - grandvau		<i>[Signature]</i>			
3	Agulhon Gaston délégué - allert Bousses		<i>[Signature]</i>			
4	Aigony Amédée délégué St Pierre des Crispiers		<i>[Signature]</i>			
5	Aldebert Auguste délégué Tavernols		<i>[Signature]</i>			
6	Aldebert Louis délégué St Pierre de Trognon		<i>[Signature]</i>			
7	Alle Martin délégué Estables		<i>[Signature]</i>			
8	Allier Cyprien délégué Alban		<i>[Signature]</i>			
9	Almeras, Amans délégué Mende		<i>[Signature]</i>			
10	Almeras Étienne délégué Mantuel		<i>[Signature]</i>			
11	Almeras Jean Baptiste délégué - Entraygues		<i>[Signature]</i>			
12	Almeras Conseiller d'arrondissement Villevieille		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	André futur délégué Chivas					
14	Astruc délégué St Trivaz du faux					
15	Arnal Maurice délégué Tialas					
16	Arnaque Louis délégué La Tourade					
17	Augier Auguste délégué St Prizal de rualan					
18	Ausset Gaston délégué St Etienne Vallée fr					
19	Ausset Conseillers Général St Genesain de cullente					
20	Aranturice Pierre délégué Larval atger					
21	Ayral Conseillers d'arrondissement Sainte Marie de la Tourade					
22	Balthéry délégué Mende					
23	Balmadier Basile délégué Chivas					
24	Balme Jules délégué Fourchausses					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Babuelle François délégué Langogne		<i>[Signature]</i>			
26	Baraudon délégué Mende		<i>[Signature]</i>			
27	Baraudon allier délégué Vallers		<i>[Signature]</i>			
28	Barraudon Justin délégué Grandmaur		<i>[Signature]</i>			
29	Barraudon Vincent délégué St Denis		<i>[Signature]</i>			
30	Barlet Conseiller d'arrondissement St Amans		<i>[Signature]</i>			
31	Barres J. Baptiste délégué St Laurent le Meyrieu		<i>[Signature]</i>			
32	Barthélemy Casimir délégué Langogne		<i>[Signature]</i>			
33	Basile Étienne délégué St Pierre le Ruix		<i>[Signature]</i>			
34	Bastide Jean délégué Sulvières		<i>[Signature]</i>			
35	Bastide Emma délégué St Croix		<i>[Signature]</i>			
36	Bayle Conseiller d'arrondissement Grandmaur		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bayle Adolphe délégué St Jean de la Forêt					
38	Béguinot Ernest délégué Langogne					
39	Bénédicte Fernand délégué Bessèze					
40	Benoit Albertin délégué St Genès					
41	Bernard Gustave délégué Flourès					
42	Bernard Léon délégué Flourès					
43	Besson Fernand délégué Fleurance					
44	Blanchet Hippolyte délégué Seyrès					
45	Boiral Pierre fils délégué St Hilaire					
46	Bouvier Étienne délégué Aubiers					
47	Boussomade délégué auxillat					
48	Boussomade Fernand délégué St Colombe de Teyre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bon François délégué Balsieges		<i>[Signature]</i>			
50	Bonnel Casimir délégué Chadenet		<i>[Signature]</i>			
51	Bonnel Jean délégué Chastel unnel		<i>[Signature]</i>			
52	Bonnel Y. Baptiste délégué Maurifols		<i>[Signature]</i>			
53	Bonnel alphonse délégué St chely d'apolyes		<i>[Signature]</i>			
54	Bonnet Conseiller d'arrondissement Langogne		<i>[Signature]</i>			
55	Bonnet délégué Trunpiche		<i>[Signature]</i>			
56	Bonnet Jacques délégué Ribennes		<i>[Signature]</i>			
57	Bonnet Léon délégué Châteauv		<i>[Signature]</i>			
58	Bonnel François délégué Leslanides		<i>[Signature]</i>			
59	Bottan Léon délégué Tan de Reyre		<i>[Signature]</i>			H. Bottan a été proclamé délégué par arrêté du conseil de préfecture en 22 & luy à la place de M. Reverat q. luy a été élu l'élection a été annulée
60	Bouchard délégué Punier		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Baudon Hippolyte délégué St-Lauvent de Loué		<i>as</i>			
62	Baudon Joseph délégué La Camougue		<i>as</i>			
63	Baulet Ernest délégué Javal		<i>as</i>			
64	Bauban Sébastien délégué Moussac		<i>as</i>			
65	Bausquet Conseiller d'arrondissement Tammels		<i>as</i>			
66	Bautin y. Baptiste délégué Montbrun		<i>as</i>			
67	Bayer Conseiller Général Grandvillier		<i>as</i>			
68	Bayer Auguste délégué Cennes		<i>as</i>			
69	Bayer Augustin délégué Juge d'arrondissement		<i>as</i>			
70	Bayer Ferdinand délégué Langogne		<i>as</i>			
71	Bueschet Louis délégué St-Jérémy		<i>as</i>			
72	Bresson délégué Viviers		<i>as</i>			

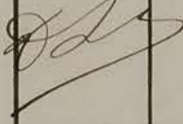
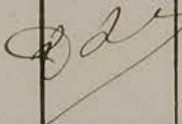
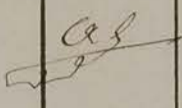
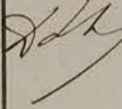
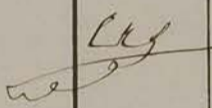
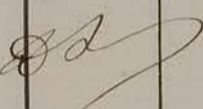
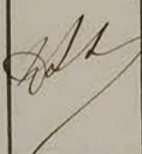
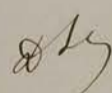
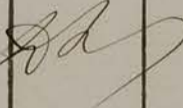
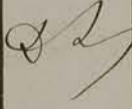

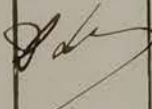
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bresson Joseph délégué Cheyraud l'Aréque		<i>[Signature]</i>			
74	Bresson Armand délégué Langogne		<i>[Signature]</i>			
75	Bringer J. Baptiste délégué Lachamp		<i>[Signature]</i>			
76	Brioude J. Baptiste délégué Bacou		<i>[Signature]</i>			
77	Bres Conseiller Général Flouca		<i>[Signature]</i>			
78	Bres Alphonse délégué Fetause		<i>[Signature]</i>			
79	Bres Antoine délégué Badaroux		<i>[Signature]</i>			
80	Bruillet J. Fernand délégué St ^e Colombe de Montauroux		<i>[Signature]</i>			
81	Bruet Albert délégué Barru		<i>[Signature]</i>			
82	Brun Paulin délégué Buisson		<i>[Signature]</i>			
83	Brunel Antoine délégué St ^e Germain du bel		<i>[Signature]</i>			
84	Buffière Andronie délégué St ^e Alban		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Carbannier Maurice délégué Chavaud		<i>[Signature]</i>			
86	Castanier Henri délégué Aumont		<i>[Signature]</i>			
87	Castanier Laurent délégué Fin-morier		<i>[Signature]</i>			
88	Causse Firrat délégué Villard		<i>[Signature]</i>			
89	Cavalier Ernest délégué Gabinac		<i>[Signature]</i>			
90	Cavalier Léon délégué Meynieux		<i>[Signature]</i>			
91	Cellier Pierre délégué Grandjean		<i>[Signature]</i>			
92	Chabalier Joseph délégué St Jean la Feuillade		<i>[Signature]</i>			
93	Chabalier Auguste délégué Lut		<i>[Signature]</i>			
94	Chabbert Frédéric délégué St Saurin de Seyne		<i>[Signature]</i>			
95	Chabrol Fernand délégué Salle Brunet		<i>[Signature]</i>			
96	Chalil Étienne délégué La Rampe		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chalvidan Pierre délégué Cubières		<i>[Signature]</i>			
98	Chambraud (de) délégué Mauréols		<i>[Signature]</i>			
99	Chaudayre délégué Mente		<i>[Signature]</i>			
100	Chaudès Adolphe délégué Balmilles		<i>[Signature]</i>			
101	Charpal (de) délégué La Capelle		<i>[Signature]</i>			
102	Chassang Louis délégué Auzens d'Aprehen		<i>[Signature]</i>			
103	Cheraliers Cunille d'Annois Beynaud		<i>[Signature]</i>			
104	Chirac Maurice délégué Chambons		<i>[Signature]</i>			
105	Clardel J. Baptiste délégué Varen		<i>[Signature]</i>			
106	Clavel Auguste délégué Luz		<i>[Signature]</i>			
107	Comte Jean Pierre délégué St Sauves de Montaubert		<i>[Signature]</i>			
108	Constantin Adrien délégué Cassagnas		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Constant Benjamin délégué La Bièche		<i>[Signature]</i>			
110	Cardesse Conseiller d'arrondissement Chauac		<i>[Signature]</i>			
111	Cardesse Conseiller général Maurijals		<i>[Signature]</i>			
112	Carsac (de) délégué Serrières		<i>[Signature]</i>			
113	Cardere Conseiller d'arrondissement Saugayre		<i>[Signature]</i>			
114	Carlanès Adolphe délégué Stanchamps		<i>[Signature]</i>			
115	Carlanès Emile délégué Maurijals		<i>[Signature]</i>			
116	Cressin Charles délégué Maurijals	Pelat Jean Baptiste	<i>[Signature]</i>			le 7 janvier 1902. Cressin a fait connaître qu'il ne pouvait prendre part au vote
117	Cressin Emile délégué Culles de Beze		<i>[Signature]</i>			
118	Crozat Adrien délégué Trunnières		<i>[Signature]</i>			
119	Crueize François délégué St Amans		<i>[Signature]</i>			
120	D'Attervebe Augustin délégué Joseph Blarignac		<i>[Signature]</i>			


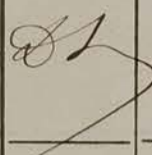
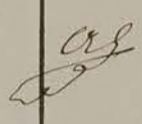
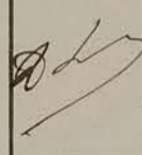
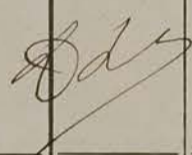
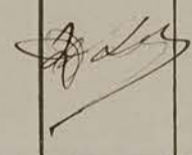
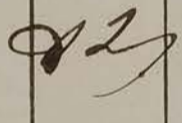
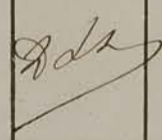
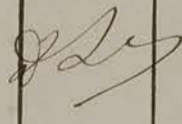
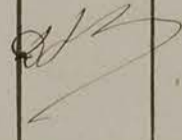

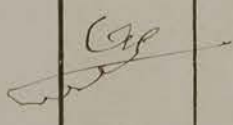
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
121	Gaudé dépoué Mende		<i>[Signature]</i>			
122	Gaudé Étienne délégué Quintary		<i>[Signature]</i>			
123	Gaudé Baptiste suppléant St ^e Eulalie		<i>[Signature]</i>			Remplacé Jean Baptiste délégué Paul de Lestrain a été annulé par arrêté du conseil de Préfecture du 22 Mars 1871
124	Déjean, auteur délégué tribunaux	Burgougnon Alp d'Aude	<i>[Signature]</i>			remplacé Monsieur Déjean
125	Delenne Camille délégué St ^e Jean Chazoune		<i>[Signature]</i>			
126	Delfieu Eugène délégué St ^e Germain de Colleville		<i>[Signature]</i>			
127	Delpuech François délégué St ^e Trémie de rugues		<i>[Signature]</i>			
128	Deltour Théodore délégué Salles		<i>[Signature]</i>			
129	Deltour Conseiller Général St ^e Enimie		<i>[Signature]</i>			
130	Dol Conseiller Général Meyrieux		<i>[Signature]</i>			
131	Doladille Félix délégué Athis		<i>[Signature]</i>			
132	Dreyfus dépoué Flauac		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Dubois Blaise délégué Duclos					
134	Durand Camille délégué Mauréjols					
135	Durand Joseph délégué Trèves					
136	Dussaut Emile délégué St. Trivier de Tallouze					
137	Elysière Victor Eugène délégué St. André de Clermont					
138	Engelvin Baptiste délégué Magneux Foreau					
139	Enjalbal Casimir délégué Feytaud					
140	Etienne Albert délégué Fungis					
141	Fabre André délégué Banassac					
142	Fages Clodion délégué St. Hilaire de Saris					
143	Fages François délégué La Maline					
144	Fages Justin délégué St. Georges de Sérignan					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Jages Marin délégué Tospagnac		<i>[Signature]</i>			
146	Jarges Théophile délégué Tammels		<i>[Signature]</i>			
147	Jarier Conseiller Général Arnaud		<i>[Signature]</i>			
148	Jayet Paulin délégué Baudans		<i>[Signature]</i>			
149	Jervand Paul délégué St André Capuzé		<i>[Signature]</i>			
150	Jervand Paul Louis délégué Joseph Beynaud		<i>[Signature]</i>			
151	Ferrier admin délégué Lamyolo		<i>[Signature]</i>			
152	Ferrier Louis délégué Bagnels		<i>[Signature]</i>			
153	Fibbal Henri délégué St Tivras de Vallangue		<i>[Signature]</i>			
154	Firmir Henri délégué Quézac		<i>[Signature]</i>			
155	Flers (de) conseiller Général Malgimville		<i>[Signature]</i>			
156	Fraisse Théophile délégué Alban le curat		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Framond (de) délégué Antennes		<i>CAF</i>			
158	Gaillard Remy délégué Quézes		<i>Remy</i>			
159	Gaillardon Carpentier général St. Chely d'Apecher		<i>CAF</i>			
160	Gal délégué Sraissines de fougues		<i>D.H.</i>			
161	Galambour Aubré délégué Cubières		<i>D.H.</i>			
162	Galière Y. Baptiste délégué mas d'ancières		<i>CAF</i>			
163	Gathier Emile délégué Fleuran		<i>D.H.</i>			
164	Garde Louis délégué St. Laurent de murat		<i>CAF</i>			
165	Garnier Ruben délégué St. Martin de Soubans		<i>D.H.</i>			
166	Gibelin Emile délégué Sautaus		<i>D.H.</i>			
167	Gibaultin Louis délégué Sage Montet comoux		<i>CAF</i>			
168	Gilles Auguste délégué Athuz		<i>D.H.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Grégoire Xavier délégué Lapreguac					
170	Grosses Rémy délégué Cuthures					
171	Gutty délégué Tardivals					
172	Gras Auguste délégué Janso Reynu					
173	Gras J. Baptiste délégué La Chaze					
174	Gras Jean Pierre délégué La Chaze					
175	Gréze J. Baptiste délégué Juhanges					
176	Grosses Ernest délégué Charrel Nouvel					
177	Guillot Antoine délégué St Chely d'apexon					
178	Guin Gustave délégué St Julien d'arpan					
179	Hennet Camille délégué Trincheval					
180	Hillaire Hippolyte délégué Blymand					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Hustin Henry délégué Mantéjols					
182	Hubeau Jules délégué Gatuzières					
183	Hugon Louis délégué Santanes					
184	Hugon Pierre délégué St-martin de Lussac					
185	Hubert J. Baptiste délégué Cruillans					
186	Jabrun (de) Antoine délégué Mantéjols					
187	Jaffuel Conseiller Municipal St-alban					
188	Jalbert Hippolyte délégué St-chely d'apcher					
189	Jacques Felix délégué Sarlat au camp					
190	Joly Conseiller Municipal Murs					
191	Jubien Camille délégué Mantéjols					
192	Jubien Julien délégué Lajo					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quatrevingt deux* électeurs.

A *Mende*, le *30* Décembre *1904*.



Le Préfet,

Rallemand

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quatrevingt deux* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. My

Les Scrutateurs,

A. H.

Ch. Durand

Le Président du Bureau

Serrand

DÉPARTEMENT
de la Lozère

N° 2

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

de L. à R

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE.








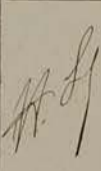




(N°s 193 à 380. DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.



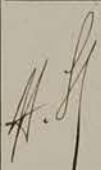






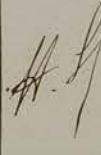


On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Sabaume délégué Camilhac.					
194	Safabrie Conseiller d'arrondissement Horac					
195	Safont Brutus délégué St Germain-de-Calberte.					
196	Sahondès Raoul délégué Chambon.					
197	Sahondès Romain délégué Navtha.					
198	Sahondès Victorin délégué Chaudesgras.					
199	Samajourie (de) délégué Auroux					
200	Samarthe Conseiller Général Barre					
201	Saporté Solma délégué St Martin-de-Boubaux.					
202	Sarguier Charles délégué St Michel-de-Dez					
203	Sas Cases (de) délégué Prinsuejols.					
204	Saurens Jean délégué Aumont.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Lauraire J. Baptiste délégué Rieutort.		<i>H. S.</i>			
206	Sauriol Hippolyte délégué Barre.		<i>H.</i>			
207	Lescure (de) Naoul délégué St ^e Denis.		<i>H. S.</i>			
208	Eibourel Marius délégué St ^e Bazile.		<i>H. S.</i>			
209	Sigeac (de) délégué Chastanier	Vignau Martin	<i>H. S.</i>			Le 6 Janvier 1906 M. de Sigeac a fait connaître qu'il ne pouvait pas prendre part au vote.
210	Sombard Joseph délégué St-Paul le Froid.		<i>H. S.</i>			
211	Soubat Felix délégué Albarot St ^e Marie.		<i>H. S.</i>			
212	Malafosse Conseiller Général Villefort.		<i>H. S.</i>			
213	Malet Jean délégué Chaulhae		<i>H. S.</i>			
214	Malet Laurent délégué St ^e Saturnin.		<i>H. S.</i>			
215	Manifacier Henri délégué Villefort.	Crassier Pierre	<i>H. S.</i>			Le 6 Janvier 1906. M. Manifacier a fait connaître qu'il ne peut pas prendre part au vote.
216	Mansiel Maurice délégué Pompidou.		<i>H. S.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Mansillon Louis délégué Salces.					
218	Marcy Alphons délégué Villefort.					
219	Marion Conseiller d'arrondissement Meyrueis.					
220	Martin Odilon délégué Rocles.					
221	Martin Conseiller d'arrondissement Châteauneuf.					
222	Martin François délégué Lanuéjols.					
223	Marty Gaston délégué Vébron.					
224	Maurin J. Baptiste délégué Allene.					
225	Maurin Conseiller d'arrondissement St-germain de Calberte.					
226	Melquion Casimir délégué Flora.					
227	Mendras Paul délégué Marvejols.					
228	Meynadier Mura délégué Molezon.					

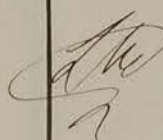


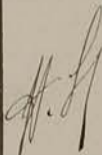




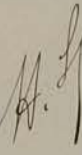


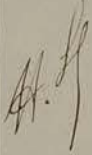
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Meyrieux Basile délégué Béclouès.					
230	Michel Fortuné délégué Hures					
231	Michel J. Baptiste délégué St-Sauveur-de-Peyre.					
232	Molherac Laurent délégué Bardons.					
233	Molines Armand délégué Fraissinet-de-Lozère					
234	Molines Olivier délégué Pont-de-Montvert.					
235	Monestier Conseiller Général Matsgras.					
236	Monestier Albert délégué Barraque.					
237	Monestier Amédée délégué Laval-du-Carn.					
238	Monginoux délégué La Malène.					
239	Monteils Conseiller Général Mende.					
240	Monteils Conseiller d'arrondissement Florac.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Montialoux <i>Justin</i> délégué S ^t Rome de Dolan.		<i>H. G.</i>			
242	Monty Pierre délégué S ^t Firzal d'Albuges.		<i>H. G.</i>			
243	More (de) Louis délégué Serverette.		<i>H. G.</i>			
244	Moulin Augustin délégué S ^t Julien du Gourmel.		<i>H. G.</i>			
245	Moulin J. Baptiste délégué Laubies		<i>H. G.</i>			
246	Mournet Pierre délégué S ^t Symphorien.		<i>H. G.</i>			
247	Moutet délégué Mende		<i>H. G.</i>			
248	Mouton Pierre délégué S ^t Symphorien.		<i>H. G.</i>			
249	Nègre Baptiste délégué Chaudesrac.		<i>H. G.</i>			
250	Nègre Jean-François délégué S ^t Bonnet de Chirac.		<i>H. G.</i>			
251	Nogaret (de) Conseiller général La Canourgue.		<i>H. G.</i>			
252	None Jean-Pierre délégué Tercomie.		<i>H. G.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Odoul Jean délégué Albaret-le-Comtal		H. G.			
254	Odoul J. Baptiste délégué Chauchailles		H. G.			
255	Ollier Alexis délégué Marvejols		H. G.			
256	Orlhac délégué St-Privat-du-Fau.		H. G.			
257	Osty Joseph délégué Pecoulet-de-Fumas		H. G.			
258	Oziol Pierre délégué Chasserades.		H. G.			
259	Oziol Louis délégué Lachamp		H. G.			
260	Pages délégué Mende.		H. G.			
261	Pages Florian délégué Besson	Bayer Jean-Etienne	H. G.			Le Jaurès - m. Pages a fait connaître qu'il ne pourrait pas prendre part au vote.
262	Pages Urbain délégué St-Laurant-de-Muret.		H. G.			
263	Paradox J. délégué St-Enimie		H. G.			
264	Paradis Pierre délégué St-Etienne-du-Valdonnaz		H. G.			


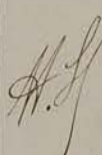


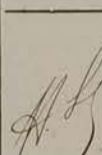

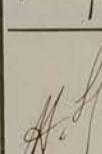
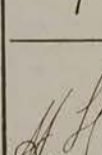
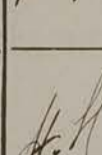
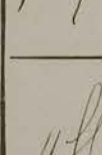
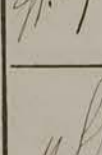
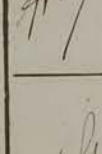
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Pascal Joseph délégué Nantzac.		<i>H. G.</i>			
266	Pascal Louis-Auguste délégué Moissac.		<i>H. G.</i>			
267	Pauc Jean-François délégué St-Etienne-du-Valbonney.		<i>H. G.</i>			
268	Paulet Victor délégué St-Bazile.		<i>H. G.</i>			
269	Paulet Victor suppléant Sturoux.		<i>H. G.</i>			Remplace M. de Simarac délégué lequel a fait savoir qu'il lui était impossible de prendre part au vote.
270	Paulhac Léon délégué Malzieu-Ville.		<i>H. G.</i>			
271	Paulin Baptiste délégué St-Bonnet de Montaudou.		<i>H. G.</i>			
272	Pelat Urbain délégué Gabriac.		<i>H. G.</i>			
273	Pelatan Auguste délégué La Canourgue.		<i>H. G.</i>			
274	Pelissier J. Baptiste délégué Chanac.		<i>H. G.</i>			
275	Peysson Henri délégué St-Germain du-Cail.		<i>H. G.</i>			
276	Peytavin J. Baptiste délégué Mas d'Orcières.		<i>H. G.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	<i>Peytavin y. Pierre</i> délégué <i>Barjac.</i>		<i>H. S.</i>			
278	<i>Pharisien</i> délégué <i>Mende.</i>		<i>H. S.</i>			
279	<i>Pierredon Alfred</i> délégué <i>S^t Etienne. Vallée-Française</i>		<i>H. S.</i>			
280	<i>Pignol Auguste</i> délégué <i>Brion.</i>		<i>A.</i>			
281	<i>Plan Firmin</i> délégué <i>Collet-de-Dezè.</i>		<i>H. S.</i>			
282	<i>Platon Alfred</i> délégué <i>Vialas</i>		<i>H. S.</i>			
283	<i>Platon</i> Conseiller Général <i>Soub. de Montvert.</i>		<i>H. S.</i>			
284	<i>Pons Jean Pierre</i> délégué <i>Pieuchot.</i>		<i>H. S.</i>			
285	<i>Ponsard</i> Conseiller d'arrondissement <i>S^t Germain de Calberte.</i>		<i>H. S.</i>			
286	<i>Ponsonnaulle</i> Emile délégué <i>Fage S^t Julien.</i>		<i>H. S.</i>			
287	<i>Pourquier Raymond</i> délégué <i>Mattegros.</i>		<i>H. S.</i>			
288	<i>Portal Auguste</i> délégué <i>Javols.</i>		<i>H. S.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Portulier Black délégué Buisson					
290	Portulier Conseiller d'arrondissement St Enimie.					
291	Poudervigne Jean délégué Largogne.					
292	Poulalion Prosper délégué Besson.					
293	Pradelle J. Baptiste délégué St Léger du Malzac.					
294	Prades (de) Roger délégué Barjac.					
295	Prat St Julien délégué Reoules d'oubac.					
296	Privat Pierre délégué Chateaufort					
297	Prosper St Julien délégué St Maurice de Ventabon					
298	Rambaud délégué St Paul le Froid.					
299	Rascalon Léon délégué Rozier.					
300	Raynal Georges délégué Meygnac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Remize J. François Cassinu délégué St ^e Léger-de-Peyre.					
302	Renouard J. Antoine délégué Badaroux					
303	Ressouches Pierre Antoine délégué St ^e Léger-de-Peyre.					
304	Reversat Charles Conseiller d'arrondissement La Canourgue					
305	Reversat J. Conseiller d'arrondissement St-Jermain-du-Beil					
306	Reversat Conseiller d'arrondissement Aumont.					
307	Reversat Eugène délégué La Canourgue.					
308	Richard J. Baptiste délégué Allenc.					
309	Richard Louis délégué St-Julien-du-Cornet					
310	Richard Conseiller général Nasbinals.					
311	Richard Antoine délégué St-Sauveur-de-Ginestoux					
312	Robert Alphonse délégué St-Priest-du-Carn.					









NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
313	Robert (docteur) délégué St. Enime.					
314	Robert Louis délégué Meyrieu					Protestation -
315	Roche Baptiste délégué Arzene de Randon.					
316	Roche Joseph délégué La Panouse.					
317	Rocher Auguste délégué Cocures.					
318	Rodier Antoine délégué Hermann					
319	Rouffiac Conseiller Général Chanac					
320	Roujon Clément délégué St. Georges de Lezjac					
321	Rouquette Conseiller d'arrondissement Mende.					
322	Roussel Echéphat délégué. Fontant.					
323	Rouvelet Philippe délégué St. Priest du Carn.					
324	Rouvière Pierre délégué Belvezet.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
325	Rouvière Conseiller général Blaymaiz					
326	Rouvière Conseiller d'arrondissement Barre					
327	Roux Conseiller général Châteauneuf					
328	Roux Fernand délégué Bassurels					
329	Roux J. Baptiste délégué Prévenchères					
330	Roux Louis délégué Paulhac					
331	Sabatier Baptiste délégué Brenoux					
332	Saintrau Jean Pierre délégué Grandvals					
333	S ^t Martin Prosper délégué Cagnas					
334	S ^t Pierre Lém délégué Quezac					
335	Salles Louis délégué S ^t Bonnet de Lencize					
336	Salles Prosper délégué S ^t Colombe de Peyre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
337	Sattel Pierre Antoine délégué Marchastel.					
338	Sarrouy Joseph Conseiller d'arrondissement Massegros					
339	Sarrouy Albert délégué Rezeux.					
340	Savoie Emile délégué Malbouzon.					
341	Segala Théophile délégué Hermoux					
342	Second Jules délégué Lambert					
343	Seguy Jean délégué Noalhac.					
344	Serodes Jean Pierre délégué Arzenc-de-Randon.					
345	Sinegre Conseiller Général St-Germain-du-Cail					
346	Sirovin Frédéric délégué Traissinet-de-Lézère					
347	Soulier délégué Mende.					
348	Soulpin Conseiller d'arrondissement Mazzen-Ville.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Calansier Jules délégué Montrodat.		<i>[Signature]</i>			
350	Calansier Paul délégué Marvejols.		<i>[Signature]</i>			
351	Calansier Conseiller d'arrondissement Marvejols.		<i>[Signature]</i>			
352	Cardieu Jules délégué Estables.		<i>[Signature]</i>			
353	Ceissier François délégué S. Julien du Pont.		<i>[Signature]</i>			
354	Chibaud délégué Bende.		<i>[Signature]</i>			
355	Cichet Conseiller général Fournels.		<i>[Signature]</i>			
356	Cieulon Gyprien délégué Pecoles d'Aubrac.		<i>[Signature]</i>			
357	Couzery Arsené délégué S. Léger du Mazuyer.		<i>[Signature]</i>			
358	Couzery Ferdinand délégué S. Pierre le Vieux.		<i>[Signature]</i>			
359	Crauchette Casimir délégué Ribennes.		<i>[Signature]</i>			
360	Crincaud Hippolyte délégué S. Alban.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
361	<i>Croupel</i> Conseiller Général St Amans		<i>H. S.</i>			
362	<i>Valadier Pierre</i> délégué Malzieu-Forain		<i>H. S.</i>			
363	<i>Valentin</i> Conseiller d'arrondissement Narbonne		<i>H. S.</i>			
364	<i>Valette Elie</i> délégué Loubes		<i>H. S.</i>			
365	<i>Valgambier Paul</i> délégué Monastier		<i>H. S.</i>			
366	<i>Valy Frédéric</i> délégué Rimeize		<i>H. S.</i>			
367	<i>Vanel Guillaume</i> délégué Blavignac		<i>H. S.</i>			
368	<i>Velay Hippolyte</i> délégué Pont-de-Montvert		<i>H. S.</i>			
369	<i>Velay Léon</i> délégué Saint-Gal		<i>H. S.</i>			
370	<i>Verdelhan des Molles (de)</i> Conseiller Général Langogne		<i>H. S.</i>			
371	<i>Verdelhan Justin</i> délégué St André-de-Lancize		<i>H. S.</i>			
372	<i>Veyret Gédéon</i> délégué St-Flour-de-Mercœur		<i>H. S.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
373	Viala Jacques délégué Cermes.					
374	Viala Pierre délégué Montbel.					
375	Vidal Frédéric délégué Mazzeu-Ville.					
376	Vieilledent Antoine délégué Esclanèdes.					
377	Vincens Conseiller général S ^t Alban.					
378	Vincens Conseiller d'arrondissement S ^t Chély d'Ascher.					
379	Vincent Pierre délégué Chatterades.					
380	Veyrunes Jean-Pierre délégué Combret.					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quatre vingt huit électeurs.

A *Neuville*, le 30 décembre 1904.



Le Préfet,

Ralleu

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quatre vingt huit* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Platon

Les Scrutateurs,

A. Laurion
Thi...

Alm. Bouff...

Annexe No 2

Liste électorale



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abinal Régis	délégué de la Cne de Hautpignon	Berensat Jean Baptiste	
2	Abouling Louis	délégué de la Cne de Gransac	Paulin Joseph	
3	Agathon Gaston Albert	délégué de la Cne des Pousses	Cardus Camille	
4	Aigouy Amédée	délégué de la Cne de St Pierre des Crispiers	Juhian Camille	
5	Aldebert Auguste	délégué de la Cne de Favennels	Dumouquet Albert	
6	Aldebert Louis	id St Pierre de Nagore	Doux Henri	
7	Alle Martin	Estables	Viala Armand	
8	Allier Cyrille	St Alban	Paulhac Pierre	
9	Alméras	Mende	Didier - Sequin	
10	Alméras Etienne	Montel	Robert Augustin	
11	Alméras J. Baptiste	Turuchères	Fraisse Camille	
12	Alméras	Conseiller d'arrondissement du canton de Villefort		
13	André Victor	délégué de la Cne de Chinac	Besière Etienne	
14	Astuc	St Trivaz du Fau	Bannayne	
15	Arnal Maurice	Vialas	Lamotte Emile	
16	Arzagon Henri	La Faurade	Pratling Sylvestre	
17	Augier Auguste	St Julien de Vals	Hugon Emile	
18	Aussès Gaston	St Etienne Vallée	Dumouquet Paul	
19	Aussès	Conseiller Général de St Germain de Calberte		
20	Aranthurie Pierre	délégué de la Cne de Sarat atque	Engelstein Cyrille	
21	Ayrol	Conseiller d'arrondissement du canton de Saint de Moutons		

114-57-1902. [F]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
22	Balbéry	Délégué de la Com de Mende	Didier - Seguin	
23	Balmadier Barile	6 Chivas	Bessière Etienne	
24	Balme Jules	Tournebausses	Martin Camille	
25	Balmelle François	Languagne	Merle François - Domergue Casimir	
26	Barrandon	Mende	Didier - Seguin	
27	Barrandon Albert	Fathes	Domergue Charles	
28	Barrandon Justin	Grandvieux	Paulin Joseph	
29	Barrandon Vincent	St Louis	Durand Jean	
30	Barlet	Conseiller d'arrondissement Canton de St Amans		
31	Barres J. Baptiste	Délégué de la Com de St Sauveur de Reyres	Chambard Guillaume	
32	Barthélémy Casimir	6 Languagne	Merle François - Domergue Casimir	
33	Basch Etienne	6 St Pierre le Rieux	Tasse Cyrille	
34	Bastide Jean	6 Sorpères	Malige J. Antoine	
35	Bastide Numa	6 St Croix	Cuffey Louis	
36	Bayle	Conseiller d'arrondissement Canton de Grandvieux		
37	Bayle Adrien	Délégué de la Com de St Jean la Fournelle	Grandier François	
38	Béguinot Ernest	6 Languagne	Merle François - Domergue Casimir	
39	Bénézet Firmin	6 Bort	Charbanel Guillaume	
40	Benoit Célestin	6 St Croix	Cuffey Louis	
41	Bernard Gustave	6 Florac	Agulhon Paul	
42	Bernard Léon	6 Florac	Agulhon Paul	
43	Bestion Firmin	6 Villedieu	Jelay Etienne	
44	Blaugues Hippolyte	6 Serresville	Malige Vital	
45	Boiral Etienne fils	6 St Béteur	Lacoste Auguste	
46	Boissier Etienne	6 Cubières	Taus Etienne	
47	Boissomade Antoine	6 Auxillat	Clavel Charles	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
48	Baissaumade J. Baptiste	délégué de la Cm de St Colomb de Reynier	Hennet Régis	
49	Ban François	Valréguis	Martin Jean	
50	Banicel Casimir	Chardent	Chaptal J. Pierre	
51	Bannal Jean	Charlemont	Lauravie Joseph	
52	Bannal J. Baptiste	Maurizols	Sattel Paul - Chaudesaygues Joseph	
53	Bannet alphonse	St Chély d'Aprey	Chabret Hypolyte	
54	Bannet	Conseiller d'arrondissement Canton de Langogne		
55	Bannet	délégué de la Cm de Triniefiche	Gravil	
56	Bannet Jacques	Dibanes	Crisot Pierre	
57	Bannet Léon	Châteauneuf	Guérin Ebiobse	
58	Barrel François	Estanides	Fiellévent Emile	
59	Bottier Léon	Tays de Reynier		
60	Bauchavine Anguste	Dimeize	Enjelbin J. 15 ^{te}	Proclamé élu délégué à la place de M. Bertrand Jean-François par arrêté du conseil de département du 22 Mars 1905 qui a annulé l'élection sur son refus de se présenter.
61	Baudon Hypolyte	St Savaud de Brives	Atger Emile Léon	
62	Baudon Joseph	La Camargue	Tortal Anguste	
63	Baulet Emile	Jarols	Chabrier Augustin	
64	Bauban Sébastien	Maisac	Bourrière Ferdinand	
65	Bausquet	Conseiller d'arrondissement Canton de Tournels		
66	Bautin J. Baptiste	délégué de la Cm de Menthonn	Carnaudie Louis	
67	Bayer	Conseiller général du canton de Grandrieu		
68	Bayer Anguste	délégué de la Cm de Kerwas	Joubert Eusebe	
69	Bayer Augustin	page Menthonn	Allier Jean	
70	Bayer Ferdinand	Langogne	Meule fils Dominique Casimir	
71	Breschet Louis	St Jérémy	Charreire J. Anguste	
72	Bresson	Triniefiche	Gravil	
73	Bresson Joseph	Chérad-Bérigues	Palpauer Joseph	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
74	Bresson Assalot	Délégué de la Commune de Langogne	Merle fils - Dauvigne Casimir	
75	Bringuier J. Baptiste	«	Langogne Langogne Julien	
76	Brioude J. Baptiste	«	Bacou Atrazis Joseph	
77	Brus	Conseiller général de Canton de Planas		
78	Brus alphonse	Délégué de la Commune de Baderoux	Chaptal cyrien	
79	Brus Antoine	«	Bayer fortin	
80	Bruillet J. Truine	«	Bandier Baptiste	
81	Bruce Albert	«	Courtes Albert	
82	Brun Paulin	«	Buisson Hermet Alexandre	
83	Brunel Antoine	«	S ^t Jean de Ceil Dirveny byant	
84	Buffière Andronis	«	S ^t Alban Paulhan Dirat	
85	Carbonnier Maurice	«	Chanaud Gruisset - martin	
86	Castanier Louis	«	Aumont Truinières Antoine	
87	Castanier Laurent	«	Tur marie Chaudesaygues Albert	
88	Causse Trinat	«	Fillard Berguigne Etienne	
89	Caralier Ernest	«	Gabrias Pellet Philipe	
90	Caralier Lion	«	Meyrieux Cayssé Albert	
91	Celliers Truine	«	Gratidum Paulin Joseph	
92	Chabalier Joseph	«	S ^t Jean de Feuilles Bandier François	
93	Chabalier Auguste	«	Luc Balmès Louis	
94	Chabbert Frédéric	«	S ^t Sauveur de Digne Pantal Etienne	
95	Chabrol Fernand	«	Salle Truine Tassat Marie	
96	Chalot Etienne	«	La Tancuse Chabalier Claude	
97	Chabrieux Truine	«	Arbinières Vidal Joseph	
98	Chambun (de)	Député de l'arrondissement de Nantouilles		
99	Chardayre	Délégué de la Commune de Mende	Bidier - Seguin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
100	Charades Adolphe	délégué de la C ^{te} des Salvettes	Pétau Joseph	
101	Charpail (de)	la Capelle	Branchesse Julien	
102	Chassang Henri	Argente d'opère	Adrien Paulin	
103	Cheroliers	Conseillers d'arrondissement Canton de Selyman		
104	Chiras Maurice	délégué de la C ^{te} des Chamban	Garnier André	
105	Chadel J. Baptiste	la Vire	Destins Camille m ^{at}	
106	Charel Auguste	Luc	Salmer Louis	
107	Comte J. Pierre	St Bonnet de Montaudon	Lafont Pierre	
108	Constantin Albert	Cassagnas	Fierc Coligny	
109	Constantin Benjamin	la Biule	Serpentin Antoine	
110	Coudesse	Conseiller d'arrondissement Canton de Chavaux		
111	Coudesse	Conseiller Général Canton de Maurioles		
112	Crosac (de)	délégué de la C ^{te} de Serris	Muliges J. Antoine	
113	Coudere	Conseiller d'arrondissement Canton de Langogne		
114	Caulomb Adolphe	délégué de la C ^{te} de Stanchamps	Rave J. Louis	
115	Caulomb Firmin	Maurioles	Sattel Paul-Chaudesagnas Joseph	
116	Cressin Charles	Mantudras	Pelat J. Baptiste	M. Cressin a fait connaître qu'il ne pouvait prendre part au vote. M. Pelat a été désigné à sa place.
117	Cressin Emile	Colles de Seze	Languiet Emile	
118	Crozat Adrien	Trunieres	Jarriguin Tibare	
119	Cruceiz François	St Amans	Boumal J. Antoine	
120	Gatterochi Augustin Joseph	Blarignas	Pavel Auguste	
121	Gaudé	député de l'arrondissement de Mende		
122	Gaudé Etienne	délégué de la C ^{te} de St-Genès	Usty François	
123	Gaudé Baptiste	suppléant de la C ^{te} de St-Genès		
124	Lejean Arthur	délégué de la C ^{te} de St-Genès	Bergamban Alphonse	Lejean ne pouvant prendre part au vote a été remplacé par Bergamban
125	Delume Camille	St Jean Chagnac	Pétau Emile	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
126	Delfieu Eugène	Délégué de la Cure de St Germain de Calberte	Benoist alphonse	
127	Delpuech François	St Pierre de Argens	Bury Henri	
128	Deltour belarius	Salles	Tapanel J. Baptiste	
129	Deltour	Conseiller Général du canton de Ste Eulalie		
130	Dol	Conseiller Général du canton de Meyrueix		
131	Doladille Félix	Délégué de la Cure d'Althies	Tolcheux Léon	
132	Dreyfus	Député de l'arrondissement de Flourens		
133	Dubois Blaise	Délégué de la Cure de Lacels	Tanderique Etienne	
134	Duraud Camille	Narrijols	Sattel - Chandessaignes Joseph	
135	Duraud Joseph	Trades	Salancet arville	
136	Dussaut Emile	St Trinité de Vallongue	Hugon Clodion	
137	Elysire Victor Eugène	St Aubert de Clerg.	Arnal Léon	
138	Engelrin Baptiste	Malgouyres	Hugon Louis	
139	Enjubas Cassimir	Truyssac	Mazoyer Cyprien	
140	Etienne Albert	Truyssac	Sages Paul	
141	Fabre André	Banassac	André Camille	
142	Fages Clodion	St Hilaire de Leps	Bris Etienne	
143	Fages François	La Malène	Arnal marins	
144	Fages Justin	St Georges de L.	Tortalière Louis	
145	Fages Marius	Tropagnac	St Pierre arville	
146	Fages Théophile	Tournels	Dumengue Albert	
147	Farière	Conseiller Général du canton d'Arnaud		
148	Fayes Paulin	Délégué de la Cure de Doubs	Lapierre Camille	
149	Feraud Paul	St André capucins	Galtier alphonse	
150	Feraud Paul Louis Joseph	Beynaud	Buisson Cyprien	
151	Ferrier Adrien	Lanujols	Bris Etienne	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
152	Ferrier Louis	délégué de la Cure de Bagnols les bains	Peytavin Marius	
153	Filhol Louis	St Thibault de Tallouze	Héugan Clément	
154	Firmin Louis	Guézo	Brageon Louis	
155	Fiers (de)	Conseiller Général de Canton de Nalzigville		
156	Fraisse Léopold	délégué de la Cure de Antennes	Gibert Jean	
157	Framond (de) Olivier	Antennes	Toussaint Urbain	
158	Gaillard René	Guézo	Gival Xavier	
159	Gaillardon	Conseiller Général de Canton de St Chely Vapelle		
160	Gal	délégué de la Cure de Fraisvilliers de Fungues	Firebayre Baptiste	
161	Galambrau André	Cubières	Pans Pierre	
162	Galière J. Baptiste	mas d'ancières	Quet Julien	
163	Gathier Emile	Kelcran	Piri Albert	
164	Grande Louis	St Laurent de Murex	Gély Scipolo	
165	Garnier Ruben	St Martin de Luchaux	Pélet Arthur	
166	Gibelin Emile	Tartans	Baffie Frédéric	
167	Giboulin Louis	Targ Montbrun	Allier Jean	
168	Gilles Auguste	Attier	Solbers Léon	
169	Guéguain Xavier	Tropagnac	St Pierre Adolphe	
170	Grusset René	Attier	Barlet Pierre Adolphe	
171	Gatty	Castelnau	Bergamban Alphonse	
172	Gras Auguste	Tarbe Seyne	Bottan Léon	
173	Gras J. Baptiste	la charge	Canard Bilan	
174	Gras Jean Pierre	la charge	Canard Bilan	
175	Guize J. Baptiste	Julanges	Buat J. Baptiste	
176	Grusset Emile	Castelnau	Sauvage Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
177	Guillas Antoine	délégué de la C ^{te} de St Chely d'apcher	Chabbert Hippolyte	
178	Guin Gustave	St Julien d'arpan	Guillard Albert	
179	Hermès Camille	Truisnéols	Costantini Joseph	
180	Hillaire Hippolyte	Bléymard	Boussier Augustin	
181	Hustin Henry	Maurisols	Sattel Paul-Chambesque Joseph	
182	Hubac Jules	Gathuzières	Gauche Louis Jules	
183	Hugon Louis	Santans	Bernard Philippe	
184	Hugon Louis	St Martin de Sarras	Rozier Eugène	
185	Jambert J. Baptiste	Créans	Mas Antoine	
186	Jabrun (de) Aubin	Maurisols	Sattel Paul-Chambesque Joseph	
187	Jaffuel	Conseiller d'arrondissement canton de St-Alban		
188	Jalbert Hippolyte	délégué de la C ^{te} de St Chely d'apcher	Chabert Hippolyte	
189	Jacques Félix	Sarrolleban	Aziat Etienne	
190	Joly	Conseiller d'arrondissement canton de Meude		
191	Julien Camille	délégué de la C ^{te} de Maurisols	Sattel Paul-Chambesque Joseph	
192	Julien Julien	Laize	Robert Jean Baptiste	
193	Labaune	Caillhac	Sanson Evras	
194	Lafabrie	Conseiller d'arrondissement canton de Flouac		
195	Lafant Benatus	délégué de la C ^{te} de St Genmain & Collette	Benoit Alphonse	
196	Labaudès Paul	Chamban	Garnon André	
197	Labaudès Romain	Tarussac	Gariy Antoine	
198	Labaudès Titouin	Chandeynac	Gravil Fernand	
199	Lamajouie (de)	Aumery	Paulès Victor	
200	Lamaribe	Conseiller Général du canton de Sarre		
201	Laporte Alma	délégué de la C ^{te} de St Martin de Sarre	Pellet Arthur	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
202	Larguier Charles	délégué de la Com. de St Michel de Seize	Molins Prosper	
203	Las Cases (de)	Truisyfol	Castaner Joseph	
204	Laurens Jean	Arnaud	Bruicres Antoine	
205	Sauvage J. Baptiste	Rioubert	Asty François	
206	Sauviel Hippolyte	Barre	Courtes Albert	
207	Secune (de) Raul	St Denis	Durand Jean	
208	Sibarel marins	St Nazaire	Bayer Jean	
209	Sigeas (de)	Chastanier	Teguer Martin	Le 6 Janvier 1905 M. Sigeas a fait savoir qu'il ne pouvait pas prendre part au vote. M. Teguer a été couronné le même jour.
210	Sambard Joseph	St Paul le fruid	Tantal Antoine	
211	Santat Félix	Albans St-martin	Guendou Cheyphel	
212	Malafesse	Conseiller Général du Canton de Villefranc		
213	Mallet Jean	délégué de la Com. de Chapelle	Archer Jean	
214	Mallet Laurent	St Saturnin	Quintin Joseph	
215	Manfacier Louis	Villefranc	Crusserin Pierre	Le 6 Janvier 1905 M. Manfacier a fait connaître qu'il ne pouvait pas prendre part au vote. M. Crusserin a été couronné le même jour.
216	Manuël Maurice	Tampieron	Laget Paul	
217	Mansillon Louis	Salles	Jurquet Sylvain	
218	Marcy alphonse	Villefranc	Crusserin Pierre	
219	Marion	Conseiller d'arrondissement du Canton de Meyrignac		
220	Martin Adrien	délégué de la Com. de Roules	Ferdinand Etienne	
221	Martin	Conseiller d'arrondissement du Canton de Chateaufort		
222	Martin François	délégué de la Com. de Lamiré	Bous Etienne	
223	Marty Gaston	Lebrun	Pin Albert	
224	Maurin J. Baptiste	Albens	Maurin Etienne	
225	Maurin	Conseiller d'arrondissement du Canton de St Germain de Calberte		
226	Melquion Casimir	délégué de la Com. de Flouac	Agulbon Paul	
227	Mendras Paul	Maurisols	Sattel Paul. Chauderaygues Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
228	Meynadière Anna	délégué de la Cure de Malzyan	Chauzel Eugène	
229	Meynier Basile	6	Atgen Prosper	
230	Michel Justine	6	Jager Marin	
231	Michel J. Baptiste	6	Tantal Etienne	
232	Mollénae Samuël	6	Lapierre Camille	
233	Molines Armand	6	Mazuyer J. François	
234	Molines Olivier	6	Doux Adrien	
235	Monestier	Conseiller Général du Canton de Harssegues		
236	Monestier Albert	délégué de la Cure de Bannas	André Camille	
237	Monestier Amélie	6	Aziol Etienne	
238	Mouginoux Adrien	6	Arnal Marin	
239	Moutils	Conseiller Général du Canton de Meude		
240	Moutils	Conseiller d'arrondissement du Canton de Florac		
241	Moutialoux Justin	délégué de la Cure de St Remy de Colan	Carnière Désiré	
242	Mouty Pierre	6	Marsignin J. B ^{te}	
243	Moré (de) Louis	6	Mabiges Vital	
244	Moulin Augustin	6	Barret Joseph	
245	Moulin J. Baptiste	6	Astume Alphonse	
246	Mourret Pierre	6	Jourdan Louis	
247	Moutet	6	Pidier-Seguin	
248	Mouton Pierre	6	Jourdan Louis	
249	Teigne Baptiste	6	Gravil Pierre	
250	Teigne Jean François	6	Bessière Jean	
251	Togaret (de)	Conseiller Général du Canton de La Canourgue		
252	Tone Jean Pierre	délégué de la Cure d'Arcomie	Gras Urbain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
253	Odoul Jean	Délégué de la Cure d'Allennes le-Château	Gibert Jean	
254	Odoul Jean Baptiste	Chambailles	Biran Antoine	
255	Ollivier Alexis	Mauréjols	Sattel Paul - Chaudesaygues Joseph	
256	Orbaud	St Julien du Fau	Commenge	
257	Osty Joseph	Reuilles de Fuma	Malafosse Grégoire	
258	Oziol Pierre	Chassagnac	Barbès Jean	
259	Oziol Louis	Lachamps	Tantagne Julien	
260	Pages	Mende	Audier - Sequin	
261	Pages Hilarion	Bessans	Bayen Jean Pierre	M. Pages Jeuneur a fait connaître qu'il ne pourrait prendre part au rôle. Suppléant attribué le 4 janvier
262	Pages Urbain	St Laurent de Murat	Gély Léopold	
263	Paradan G.	St Etienne	Lanneau Louis	
264	Paradis Pierre	St Etienne de la Cour	Calmel Baptiste	
265	Pascal Joseph	Marsac	Gony Antoine	
266	Pascal Louis Auguste	Marsac	Brunière Fernand	
267	Pau Jean François	St Etienne de la Cour	Calmel Baptiste	
268	Paulet Victor	St Sauzille	Bayen Jean	
269	Paulet Victor	Suppléant de la Cure d'Allennes		Le délégué M. de Linnarion a fait savoir qu'il lui était impossible de prendre part au rôle
270	Pauhaud Léon	Délégué de la Cure de Mazeyrieville	Peyrouin Félix	
271	Pautin Baptiste	St Sauzille de Montagnac	Lafont Pierre	
272	Pélat Urbain	Gabrias	Cranchessio Cyrille	
273	Pélatan Auguste	La Courmouge	Portal Auguste	
274	Pélessier J. Baptiste	Chamard	Grussès Martin	
275	Peysson Henri	St Germain de Béat	Dixemny Suzanne	
276	Peytavin J. Baptiste	Mas Périères	Quet Julien	
277	Peytavin J. Pierre	Bayac	Genet Hypolyte	

31-57-1905. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.</small>	OBSERVATIONS.
278	Thaniou	délégué de la C ^{te} de Naud	Pudier - Seguin	
279	Tremoulet Alfred	St Etienne Vallée	Daugade Paul	
280	Pignol Auguste	Briou	Vialard Auguste	
281	Plan Firmin	Collet de Sige	Languier Emile	
282	Platon Alfred	Niolas	Lamotte Emile	
283	Platon	Conseiller Général du canton de St-Jean de Montbrun		
284	Pons Jean Pierre	délégué de la C ^{te} de Briou	Osty François	
285	Ponsard	Conseiller d'arrondissement du canton de St-Jean de Calberte		
286	Ponsamille Emile	délégué de la C ^{te} de la Jaye St-Jehan	Dainardier Antoine	
287	Pourquier Raymond	Massignas	Pons Justin	
288	Portal Auguste	Jarab	Chalier Augustin	
289	Portalière Blaise	Beisson	Hermès Alexandre	
290	Portalière	Conseiller d'arrondissement du canton de St-Etienne		
291	Pauderique Jean	délégué de la C ^{te} de Langogne	Merle fils - Lanugne Casimir	
292	Paulatou Prosper	Bessais	Bayer J. Pierre	
293	Pradelle J. Baptiste	St-Léger du Malzieu	Mattrein J. Pierre	
294	Prades (de) Roger	Narjac	General Hippolyte	
295	Pras Adrien	Reaube d'Arzac	Vallette Etienne	
296	Prisac Pierre	Châteauneuf	Guéin Théodore	
297	Prosper Alphonse	St-Maurice de Trutalen	Gély Sébastien	
298	Prunaud Marie	de St-Jean le Prieur	Coste Antoine	
299	Pascalou Léon	Ruzier	Costecalde Léon	
300	Raynal Georges	Tropagnac	St-Pierre Adrien	
301	Renize J ^e François Casimir	St-Léger de Veyre	Malassagne Pierre	
302	Renouard J. Antoine	Badaroux	Bayer Fortuné	
303	Ressanches Pierre Antoine	St-Léger de Veyre	Malassagne Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
304	Reversat Charles	Conseiller d'arrondissement du canton de la Canaugue		
305	Reversat J.	Conseiller d'arrondissement du canton de St Germain du Buis		
306	Reversat	Conseiller d'arrondissement du canton d'Arnaud		
307	Reversat Eugène	délégué de la C ^{te} de la Canaugue	Fortal Auguste	
308	Richard J. Baptiste	« Allure	Maurin Étienne	
309	Richard Louis	« St Julien du Buis	Dauvet Joseph	
310	Richard	Conseiller général du canton de St Martial		
311	Richard Antoine	délégué de la C ^{te} de St Sauveur de Quistoux	Bruissaud Cyprien	
312	Robert alphonse	« St Chely du Buis	Robert Arsène	
313	Robert Auguste	} St Eimmie Meymeix Arzème de Raudon La Fausse Cucures Heurmanns	Lauvent Louis	
314	Robert Louis		Cousse Alban	
315	Ruche Baptiste		Malaricille Prosper	
316	Ruche Joseph		Chevalier Claude	
317	Rucher Auguste		Campredon Louis	
318	Rudière Antoine		Tayet J. Ste	
319	Ruffiac	Conseiller général du canton de Chauze		
320	Raujan Étienne	délégué de la C ^{te} de St Georges de Lézignan	Poutalier Louis	
321	Rauquette	Conseiller d'arrondissement du canton de Mende		
322	Rausser Chérophile	délégué de la C ^{te} de Fontans	Raffie Frédéric	
323	Rauzet Philippe	« St Trizet du Buis	Solaret alphonse	
324	Raurière Pierre (père)	« Bebruzet	Coulomb curé	
325	Raurière	Conseiller général du canton de St Symard		
326	Raurière	Conseiller d'arrondissement du canton de Larrie		
327	Raux	Conseiller général du canton de Châteauneuf		
328	Raux Fernand	délégué de la C ^{te} de Bassols	Gémund Béni	
329	Raux J. Baptiste	« Trévenchères	Traisse Camille	
330	Raux Louis	« Traulton	Russel Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
331	Sabatier Baptiste	délégué de la Commune de Brenoux	Malzac Baptiste	
332	Sauriau Jean Pierre	6	Graubouals Paisade Auguste	
333	St Martin Prosper	6	Cassagnas Tiere Coligny	
334	St Pierre Léon	6	Guizac Briagen Louis	
335	Salles Louis	6	St André de Sauvage Chaboul Caliste	
336	Salles Prosper	6	St Colombe de Sige Hermet Régis	
337	Sattel Pierre Antoine	6	Marchastel Champagne Camille	
338	Sarrony Joseph	Conseiller d'arrondissement du Canton de Massignas		
339	Sarrony Albert	délégué de la Commune de Reunys	Labanne Henri	
340	Sarrieu Emile	6	Malbouyon Delmas J. Pierre	
341	Ségala Théophile	6	Hermaux Trayes J. Bte	
342	Secoud Jules	6	Lambert Paulhan Baptiste	
343	Seguy Jean	6	Kualbac Ranan Paulin	
344	Sérundes J. Pierre	6	Argente de Loubert Malaricille Prosper	
345	Sinègre	Conseiller Général du Canton de St Genès de Castel		
346	Sivrin Frédéric	délégué de la Commune de Fraisins de Sige	Mazuyer J. François	
347	Soubies	6	Mende Didier - Seguin	
348	Soulpin	Conseiller d'arrondissement du Canton de Malzieu		
349	Babansier Jules	délégué de la Commune de Maurjac	Pelat J. Baptiste	
350	Babansier Paul	6	Maurjac Sattel Paul - Chauderaygues Joseph	
351	Babansier	Conseiller d'arrondissement du Canton de Maurjac		
352	Bardier Jules	délégué de la Commune de Estable	Viala Adrien	
353	Bessier François	6	St Julien des Fontaines Languiers Estève	
354	Bisband	6	Mende Didier - Seguin	
355	Bisbet	Conseiller Général du Canton de Faurès		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
356	Cieulon Cyprien	Délégué de la Com. de Reuners d'Aubnac	Valette Étienne	
357	Cauzéry Arsène	St Léger du Malgou	Mathieu J. Pierre	
358	Cauzéry Ferdinand	St Pierre les murs	Tasse Cyprien	
359	Cranchesse Camille	Reuners	Biebit Pierre	
360	Crinval Hippolyte	St Alban	Paulhac Pierre	
361	Croussel	Conseiller Général du Canton de St. Amant		
362	Falgader Pierre	Délégué de la Com. de Malgou Pierre	Hugon Louis	
363	Valentin	Conseiller d'Arrondissement Canton de Castelnau		
364	Valette Elix	Délégué de la Com. des Lambus	Astruc Alphonse	
365	Valgaber Paul	Manastin	Baudet Dominique	
366	Valy Frédéric	Rivière	Terjelin J. 10 ^{te}	
367	Vanel Guillaume	Blarignac	Vanel Auguste	
368	Velay Hippolyte	Tour de Montrol	Roux Adrien	
369	Velay Lion	St gal	Vally Antoine	
370	Vendeban des Molles (de)	Conseiller Général du Canton de Langogne		
371	Vendeban Justin	Délégué de la Com. de St André de Lauvige	Chabrol Calixte	
372	Veyret Gédéon	St flaud de Mercuès	Beissiers François	
373	Viala Jacques	Genmes	Jambert Théophile	
374	Viala Pierre	Manthel	Robert Augustin	
375	Vidal Frédéric	Malgou ville	Meyronin Félix	
376	Villedent Antoine	Escalades	Villedent Louis	
377	Virens	Conseiller Général du Canton de St Alban		
378	Virens	Conseiller d'Arrondissement du Canton de St Chely d'Apeche		
379	Virent Pierre	Délégué de la Com. de Chassiac	Bautier Jean	
380	Veynes Jean Pierre	Délégué de la Com. de Lambus	Alger Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A

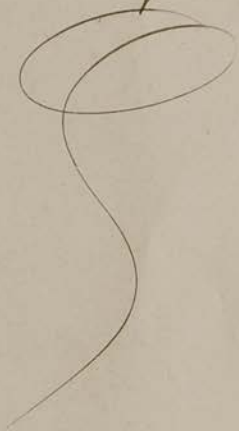


Mende, le 30 Décembre 1924.

Le Préfet

Gallemard

feuilles de pontage



Scrutin du 7 Janvier 1906 pour le scrutin de deux sénateurs
DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d'Éleagny-Sénateur

Candidats :	M. Maurel	M. Malafosse	M. de Las Cases	M. Daudé	M. Curmeil	M.	M.	M.	M.	M.
20	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	20	12345 678910	20	20	20	20
40	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	40	12345 678910	40	40	40	40
60	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	60	12345 678910	60	60	60	60
80	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	80	12345 678910	80	80	80	80
100	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	100	12345 678910	100	100	100	100
120	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	120	12345 678910	120	120	120	120
140	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	140	12345 678910	140	140	140	140
160	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	160	12345 678910	160	160	160	160
180	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	180	12345 678910	180	180	180	180
200	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	200	12345 678910	200	200	200	200
220	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	220	12345 678910	220	220	220	220
240	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	240	12345 678910	240	240	240	240
260	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	260	12345 678910	260	260	260	260
280	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	280	12345 678910	280	280	280	280
300	12345 678910	12345 678910	12345 678910	12345 678910	300	12345 678910	300	300	300	300

Scrutin

Arrêté à quatre-vingt-seize voix pour M. Maurel - à quatre-vingt-cinq voix pour M. Malafosse - à cent dix voix pour M. de Las Cases - à cent quatre voix pour M. Daudé

Candidats :	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Scrutin

Scrutin du 7 Janvier 1906 pour l'élection de deux Sénateurs

Candidats:	M. <i>Mousterin</i>	M. <i>Malafosse</i>	M. <i>de Las Cases</i>	M. <i>Gaudé</i>	M. <i>Cannon</i>	M.	M.	M.	M.	M.		
<i>1^{er} tour de scrutin</i>	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 13345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300	20 11111 11111 12345 67890 13345 67890 12345 67890 12345 67890 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300

Arrêté pour recensement

Monsieur Mousterin = 91
Monsieur Malafosse = 75
Monsieur de Las Cases = 108
Monsieur Gaudé = 102
Monsieur Cannon = 103

H. Laurent
[Signature]
[Signature]

Candidats:	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
	20	20	20	20	20	20	20	20	20
	40	40	40	40	40	40	40	40	40
	60	60	60	60	60	60	60	60	60
	80	80	80	80	80	80	80	80	80
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	120	120	120	120	120	120	120	120	120
	140	140	140	140	140	140	140	140	140
	160	160	160	160	160	160	160	160	160
	180	180	180	180	180	180	180	180	180
	200	200	200	200	200	200	200	200	200
	220	220	220	220	220	220	220	220	220
	240	240	240	240	240	240	240	240	240
	260	260	260	260	260	260	260	260	260
	280	280	280	280	280	280	280	280	280
	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Maires, n° 58. — Prix. — Imp. Paul Dupont (G.), 300, 4, 1900.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement d'Agen.</i>					
<i>1^{er} Canton</i>					
<i>Agen</i>	<i>Lemoine</i>	<i>A</i>	<i>Rabin</i>	<i>A</i>	
	<i>Foures</i>	<i>A</i>	<i>Marter</i>	<i>A</i>	
	<i>Varriac</i>	<i>A</i>	<i>Paillard</i>	<i>A</i>	
	<i>Chibaut</i>	<i>A</i>			
	<i>Bessières</i>	<i>A</i>			
	<i>Tieux</i>	<i>A</i>			
	<i>Caval</i>	<i>A</i>			
	<i>Alibert</i>	<i>A</i>			
	<i>Dubeau</i>	<i>A</i>			
	<i>Coury</i>	<i>A</i>			
	<i>Moutels</i>	<i>A</i>			
	<i>Castang</i>	<i>A</i>			
<i>Colayrac-1^{er} Cirq</i>	<i>Blanchard</i>	<i>A</i>	<i>Sereau</i>	<i>A</i>	
	<i>Marquez</i>	<i>A</i>			
<i>Foulayronnes</i>	<i>Lanogne</i>	<i>A</i>	<i>Amblard</i>	<i>A</i>	
	<i>Martin Jean</i>	<i>A</i>			
<i>Le Passage</i>	<i>Saubusse</i>	<i>A</i>	<i>Bente</i>	<i>A</i>	
	<i>Marty</i>	<i>A</i>			
	<i>Martin</i>	<i>A</i>			
<i>1^{er} Hilaire sur Jaronne</i>	<i>Florence Louis</i>	<i>A</i>	<i>Lafon Paul</i>	<i>A</i>	
	<i>Vidou Oscar</i>	<i>A</i>			
<i>2^e Canton d'Agen.</i>					
<i>Bajamont</i>	<i>Laysac</i>	<i>A</i>	<i>Gaubert</i>	<i>A</i>	
<i>Boé</i>	<i>Alezay</i>	<i>A</i>	<i>Caltie</i>	<i>A</i>	
	<i>Banel</i>	<i>A</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bon-Encontre +	Desmouls	A	Combes	A	
+ Pautard		A	.	.	
Pont-du-Casse +	Bru	A	Nourrigat	A	
+ Calbis		A			
Canton d'Castaffort.					
Castaffort +	Bourgade	A	Lacajère	A	
+ Rivière		A	.	.	
+ Bellonguet		A	.	.	
Caudecoste +	Lestrade	A	Moulac	A	
+ Rumeau		A	.	.	
Cueq +	Brechet	A	Jedel	A	
Fals +	Dures	A	Dupouy Justin	A	
Layrac +	Cassius	A	Geze	A	
+ Bernis		A	.	.	
+ Castelnaud		A	.	.	
St-Nicolas-de-la-Balme +	Cebs	A	Merliac	A	
St-Sixte +	Lafargue	A	Magné	A	
Sauveterre d'Castaffort +	Limouzin	A	Tidal Jean	A	
+ Fourès		A			
Canton de Beauville					
Beauville +	Dhombres	A	Gayraud	A	
+ Lespinasse		A	.	.	
Blaymont +	Bayssade	A	Gaubert	A	
Cauzac +	Castangt	A	Tzoulet	A	
Dondas +	Destanne de Bernis		Téchambert	A	
Engayrac +	Dordé	A	Gary	A	
St-Martin-de-Beauville +	Bédriès	A	Bernou	A	
St-maurin +	Salles	A	Cabrit	A	
+ Borie		A	.	.	
Cauzac +	Pigné	A	Descazals	A	
Canton de Laplume					
Caubiac +	Cautenet	A	Carrière	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brax +	Lauzun .	A	Goup	A	
Estillac +	Ruffe .	A	Richefort	A	
Laplume +	Trechon .	A	Toucheis	A	
	Labadie .	A	-	-	
Marmont-Pachas +	Laffont .	A	Cazaubon	A	
Moirax +	Durand Edouard	A	Ladret	A	
Roquefort +	Koller .	A	Lamouroux	A	
H ^e Colombe de Laplume +	Bourdelle .	A	Louéque	A	
	Dumas .	A	-	-	
Sérignac de Laplume +	Basquet .	A	Ducourneau	A	
	Brun .	A	-	-	
<u>Canton de Caroque</u>					
Cassignas +	Mirabel .	A	Ladret Jacques	A	
Castella +	Lancogne Pierre	A	Goubie Antoine	A	
La Croix-Blanche +	Aché, père .	A	Sourreil	A	
Caroque-Limbaut +	Brocq .	A	Guittard	A	
	Simard .	A	-	-	
Monbalen +	Goubie Jean .	A	Fourès	A	
S ^t Robert +	Bommel .	A	Cazottes	A	
Sauvagnas +	Séré .	A	Cornier	A	
La Lauvetat de Lavèze +	Audin .	A	Boisnières	A	
<u>Canton de Cort St-Marie</u>					
Aiguillon +	Klein .	A	Layrac	A	
	Bronche .	A	Dugros	A	
	Bagau .	A	-	-	
	Becquie .	A	-	-	
	Chaudruc .	A	-	-	
	Boussac .	A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bazens +	Grimard .	A	Estibal	A	
Bourran +	Baudouy .	A	Dubreuil	A	
+ +	Alleigre .	A			
Clermont-Dessous +	Cauboue .	A	Jaffre	A	
+ +	Selluc .	A			
Freigimont +	Jeanson .	A	Carrieu	A	
Galapian +	Joubes .	A	Barrat	A	
Lagarigue +	Reyssac s. s. e.	A	Salbin	A	
Luzignan-grand +	Dubernet .	A	Chaboussou	A	
Nicole +	Descomps .	A	Pévot	A	
Port. Ste Marie +	Roquet .	A	Pomarel	A	
+ +	Baremet .	A			
+ +	Reigade .	A			
St Salvy +	Ladrey .	A	Bonnemayre	A	
Canton de			Prayssas.		
Cours +	Delsol .	A	Couyard	A	
Grandes +	Canau .	A	Sepenne	A	
Lacépède +	Viella .	A	Bourges	A	
Laugnac +	Curadou .	A	Rambeau	A	
+ +	Lompuch .	A			
Luzignan-Petit +	Cendres .	A	Pouyet	A	
Madaillan +	Laclaverie .	A	Castagné	A	
+ +	Larroumeth .	A			
Montpezat +	Larenque .	A	Bigone	A	
+ +	Marabal .	A			
Prayssas +	Marcadet .	A	Dubois	A	
+ +	Bichet .	A			
St Sardes +	Cartas .	A	Martin Pierre	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Puymirol.</i>					
Castelculier +	Dubuc .	A	Boé	A	
+ +	Dané .	A			
Clermont-Dessus +	Vidal .	A	Davach	A	
Graynas +	Pinède .	A	Baffaulie	A	
Lafon +	Bru .	A	Laysac	A	
Puymirol +	Loubiran .	A	Laborde	A	
+ +	Lacroix .	A			
1 ⁺ Caprais de Xerm +	Escadafals .	A	Lamarque	A	
1 ⁺ Jean de Luras +	Reyssac .	A	Carrie	A	
1 ⁺ Pierre de Clairac +	Moynie .	A	Laboulbène	A	
+ +	Dabos .	A			
1 ⁺ Romain +	Saurent .	A	Delprat	A	
1 ⁺ Urcisse +	Seringes .	A	Carrie	A	
<i>Arrondissement de Marmande.</i>					
<i>Canton de Bouglon.</i>					
Antagnac +	Buillon .	A	Cruja	A	
Argentou +	Mirambeau .	A	Faugères	A	
+ +	Denaulès .	A			
Bouglon +	Bugadé .	A	Baritaud	A	
+ +	Angleyrolles .	A			
Grijet Caragnan +	Laban .	A	Bestit	A	
Guérin +	Duthuroy .	A	Navail	A	
Labastide Castel Amour +	Botet de Lacaze Maxime .	A	Lalanne	A	
+ +					
Poussignac +	Couret .	A	Bru	A	
Romestain +	Perpezat .	A	Faugères-Léon	A	
Ruffiac +	Court .	A	Laborde	A	
1 ⁺ Gemme-Martailiac +	Boudey .	A	Lubourg	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Castelmoron.</u>					
Brugnac +	Charrie .	A	Communal	A	
Castelmoron +	Gache .	A	Maurin		
+	Dubosc .	A	-		
Boule +	Giron .	A	Lansimille	A	
+	Belly .	A	-		
Grateloup +	Delorme .	A	Barbecanne	A	
Labretonie +	Mariaud .	A	Birau	A	
Laparade +	Bertrand .	A	Marty	A	
+	Chabrie .	A	-		
S. Jayrand +	Bernige .	A	Vidal	A	
Verteuil +	de la Ville .	A	Bernard	A	
+	Marty .	A	-		
<u>Canton de Duras.</u>					
Cauriac +	Rivière .	A	Roussille	A	
Balbagnac +	Clary .	A	Gay, Julien	A	
Duras +	Persil .	A	Sarrazin	A	
+	Bertin .	A	-		
+	Perineau .	A	-		
Esclottes +	Bureau .	A	Monie	A	
Loulié-Bernac +	Savariand .	A	Fouchar	A	
+	Bouhet .	A	-		
Moustier +	Brucière .	A	Lassagne	A	
Tardailhan +	Bordes .	A	Brunetaud	A	
+	Pergnières .	A	-		
S ^e Cartier +	martineau .	A	Palade	A	
S ^e Colombe de Duras +	Rambaud .	A	Bouquet	A	
S ^e Jean de Duras +	Bertrand .	A	Serres	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
1 ^{er} Sermin de Duras +	Bougé .	A	Fauché	A	
	Guiraud .	A			
La Sauvetat du Dropt +	Boulin .	A	Dunit	A	
	Dupouy .	A			
Savignac de Duras +	Lécourt .	A	Chollet	A	
Soumensac +	Bommartin .	A	Combeaud	A	
Villeneuve de Duras +	Yaque .	A	Dubois Marcel	A	
	Frugier .	A			
<u>Canton de Lauzun.</u>					
Cagnac +	Lideau .	A	Bérard	A	
Allemands du Dropt +	Chanard .	A	Grézolle	A	
	Neuville .	A			
Armillac +	Gerbeaud .	A	Chambon	A	
Bourgougnague +	Rebeyrey .	A	Prunet	A	
Laperche +	Berbineau .	A	Sabettes	A	
Lauzun +	Perry .	A	Minerpiès	A	
	Carmel .	A			
Lavergues +	Mathieu .	A	Boule	A	
	Bertrand Alfred .	A			
Miramont +	Babot .	A	Cessac	A	
	Riol .	A			
	Capatie .	A			
Montignac de Lauzun +	Rigaud .	A	Bourron	A	
	Clerc .	A			
Peyrière +	Foussard .	A	Jubilé	A	
Puyserampion +	Géraud .	A	Simouret	A	
Roumagne +	Moret .	A	Jarry	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Colomb +	Sucher .	A	Ligoule	A	
+	Glaunès .		-	-	
St Nazaire +	Marvin .	A	Gaunay	A	
St Pardoux Isaac +	Petit .	A	Castanet	A	
Segalar +	Marchand .	A	Chauzenque	A	
Sérignac de Lauzun +	Martinaud .	A	Delpy	A	
Canton de Marmande.					
Cagnac +	Calabret .	A	Brunet	A	
Beaupuy +	Marque .	A	Weau	A	
+	Laperche .	A	-	-	
Birac +	Lacoste .	A	Chepis	A	
+	Clerc .	A	-	-	
Faugnerolles +	Beysier .	A	Martineau	A	
+	Larran .	A	-	-	
Gontaud +	Jautard .	A	Berguin	A	
+	Magot .	A	-	-	
Hauterivignes +	Lacroix .	A	Borderie	A	
Longueville +	Maneyrol .	A	Alis	A	
Marmande +	Beypies .	A	Belloe	A	
+	Brinsolles .	A	Duthil	A	
+	Ricaud .	A	-	-	
+	Pigouset .	A	-	-	
+	Chaumet .	A	-	-	
+	Birac .	A	-	-	
+	Florence .	A	-	-	
+	Bousquet .	A	-	-	
+	Clément .	A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St ^e Bazille +	Sigalas .	A	Laurent	A	
	+ Bertrin .	A	-	-	
	+ Aubureau .	A	-	-	
St ^e Pardoux du Breuil +	Faget .	A	Glory	A	
St ^e Pierre de Nogaret +	Beaune .	A	Dupin	A	
	+ de Ricaud .	A	-	-	
Faillebourg +	Camisé .	A	Petit	A	
Vivazeil +	Armand .	A	Roubin	A	
	+ Vion .	A	-	-	
Canton du Mas d'Agénais					
Calonges +	Glannes .	A	Beaujon	A	
	+ Pineris .	A	-	-	
Caumont +	Claverie .	A	Veyries	A	
	+ Latarte .	A	-	-	
Fourques +	Callis .	A	Carrasat	A	
	+ Lagardie .	A	-	-	
Lagrèze +	Dureau .	A	Boussac	A	
	+ Morchez .	A	-	-	
Le Mas d'Agénais +	Gimet .	A	Boudey	A	
	+ Peillaube .	A	-	-	
	+ Cayret .	A	-	-	
St ^e Marthe +	de Lanauze Édgard .	A	de Lanauze Abel	A	
	+ Uleau .	A	-	-	
Samazan +	Papomeau .	A	Héraud	A	
Sénestis +	Jean .	A	-	-	
	+ Réjaut .	A	Soubes	A	
	+ Duguy .	A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeton +	Cardilouze .	A	Fréchet	A	
+ +	Dupont .	A			
	Canton de Meilhan				
Cocumont +	Brejat .	A	Sourget	A	
+ +	Laujacq .	A			
Couthures / Jarome +	Camps .	A	Gajac	A	
+ +	Cadis .	A			
Gaujac +	Gergès .	A	Subran	A	
+ +	Farbos .	A			
Jurix +	Bédat .	A	Riffaud	A	
Marcellus +	Denaules .	A	Camaroque	A	
+ +	Lassus .	A			
Meilhan +	Puydicastaing .	A	Gajac Valmy	A	
+ +	Crenty .	A			
+ +	Merlet .	A			
Montpouillan +	Lestrade Jean .		Mirambeau	A	
+ +	Péris .				
St Sauveur de Meilhac +	Laudan .		Menequere	A	
+ +	Parci .				
	Canton de Seyches				
Cambes +	Cyprien Edouard .	A	Granereau	A	
Castelnau sur Jupie +	Uzureau .	A	Bertrand Jean	A	
+ +	Peyneau .	A			
Caubon St Sauveur +	Monget .	A	Bouysse	A	
Escanfot +	Lefevre .	A	Darison	A	
+ +	Vintomeau .	A			
La Chapelle +	Mourgues .	A	Dumas		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lagupie +	Sans	A	Dutemple	A	
Levignac de Seyches +	Pellet	A	Rousseau	A	
+ Grand	Grand	A			
Mauvegin & Jupie +	Vinsomeau Jean Alfred	A	Bécot	A	
+ Crimouille	Crimouille	A			
Monteton +	manif	A	Borderie	A	
Montignac (oupinier) +	Flouret	A	Sarqué	A	
Puyniclan +	Gerbaud	A	Heyraud	A	
+ Moulade	Moulade	A			
1 ⁺ Auit +	Riglat	A	mazieres	A	
1 ⁺ Barthélemy +	Lafontan	A	Petit	A	
+ Flouret Pierre	Flouret Pierre	A			
1 ⁺ Séraud +	Gabarroche	A	Baraton	A	
1 ⁺ Martin Petit +	Belloe	A	Pauquet	A	
1 ⁺ Pierre de Leignac +	Bignoy	A	Charrier	A	
Seyches +	Latouche		Duchamp	A	
+ Ticard	Ticard				
Canton de Combeind					
Clairac +	Bitaubé	A	Labaastie	A	
+ Bivès	Bivès	A	Gelat	A	
+ Borderie	Borderie	A			
+ Pichambis	Pichambis	A			
+ Roussannes	Roussannes	A			
+ Roubet	Roubet	A			
Fauillet +	Fabart	A	Laubie	A	
+ Monastis	Monastis	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lafitte +	Lalaurie	A	Descombel	A	
+ +	Laurent	A	-	-	
Conneins +	Ferranti	A	Leyrisson	A	
+ +	Bareyre	A	Bertrand	A	
+ +	Carles	A	-	-	
+ +	Miraben	A	-	-	
+ +	Louret	A	-	-	
+ +	Dumas	A	-	-	
+ +	Brethon	A	-	-	
+ +	Fournol	A	-	-	
+ +	Didouan	A	-	-	
Yarès +	Balis	A	Gay. Pierre	A	
+ +	Père François	A	-	-	
<hr/>					
Arrondissement de Nérac.					
Canton de Casteljalous.					
Anzer +	Cavalié	A	Chopis Jean	A	
Beauziac +	de Brocas	A	Lagasan	A	
Casteljalous +	Lagasse	A	Serres	A	
+ +	Lartigue	A	Montauriol	A	
+ +	Richaudral	A	-	-	
+ +	Bernet	A	-	-	
+ +	Capdegelle	A	-	-	
+ +	Baidou	A	-	-	
+ +	Dubos	A	-	-	
+ +	Garbenc	A	-	-	
+ +	Kabrouche	A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Leyritz-Moncaussin +	Baudichon .	A	Dujin	A	
+	Dupan .	A			
La Réunion +	Vatin-Pérignoy .	A	Lafon Étienne	A	
S ^t Martin-Curtors +	Couja Jean .	A	Labadie	A	
+	Pébereau Jules .	A			
Villefranche du Quercy +	Duigal .	A	Caugé	A	
+	Dupouy .	A			
Canton de Damazan					
Ambus +	Lanègre .	A	Duffoir	A	
Buzet +	Diduan .	A	Lobie	A	
+	Maurin .	A			
Caubeyres +	Castaing .	A	Cavallier	A	
Damazan +	de Perricot .	A	Guiraud	A	
+	Sciens .	A			
+	Petit .	A			
Fargues +	Capueville .	A	Cuba	A	
+	Bernède .	A			
Monheurt +	Descomps .	A	Lagacherie	A	
+	Bertrand .	A			
Puch +	Messines .	A	Kalame	A	
+	Bourdos .	A			
+	Durand .	A			
Razimet +	Gagès .	A	Ducasse	A	
S ^t Léger +	Pébereau .	A	Bloc	A	
S ^t Léon +	Cissie .	A	Bordes Edouard	A	
S ^t Pierre de Buzet +	Vigneau .	A	Cruzel	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Francescas.</i>					
		<i>mm</i>			
Fieup	Berrette	A	Daran	A	
Francescas	Labadie Victor	A	Méne	A	
	Labadie Paul	A	-	-	
Lamontjoie	Bouvier	A	Rison	A	
	Ducos de St Barthélemy	A	-	-	
Lasere	Lestrade Jean	A	Ferret	A	
Moncrabeau	Corne	A	Mathoy	A	
	Gibert	A	-	-	
	Laboubée	A	-	-	
Nomdieu	Fruteau	A	Palazot	A	
St Vincent de Lamontjoie	Rivière	A	Larruc	A	
<i>Canton de Houcillès.</i>					
		<i>mm</i>			
Callous	Soubabie	A	Matha	A	
	Fourteau	A	-	-	
Boussiès	Vital	A	Bréziquet	A	
Durance	Gipoulou	A	ader	A	
	Garoste	A	-	-	
Houcillès	Vidou	A	Soubet	A	
	Cazeneuve	A	-	-	
Pindères	Mouchet	A	Labat	A	
	Chaumont	A	-	-	
Pompogne	Dubourg	A	Puch	A	
Sauméjean	Labarchède	A	Mansencal	A	
<i>Canton de Lavarbac.</i>					
		<i>mm</i>			
Barbaste	Bacqué	A	Larrau	A	
	Lamothe	A	-	-	
	Videau	A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bruch +	Bernède .	A	Labadie Joseph	A	
+ +	Cusson .	A	-	-	
Féugarolles +	Sesbarats .	A	Dencamps	A	
+ +	Bitarbe .	A	-	-	
Lavardac +	Pérenilh .	A	Lézi	A	
+ +	Fillastre .	A	Moura	A	
+ +	Dejean .	A	-	-	
+ +	Mares .	A	-	-	
+ +	Vielle .	A	-	-	
+ +	Lasacade .	A	-	-	
Montgaillard +	Capot .	A	Gasson	A	
Montesquieu +	Lustiguy .	A	Délias	A	
+ +	Rozis .	A	-	-	
Tompney +	Briet .	A	Sempé	A	
S ^t Laurent +	Rivière .	A	Cruzel	A	
+ +	Marquis .	A	-	-	
Chouars +	Boisson .	A	Lavielle	A	
Vianne +	Boutet .	A	Elié	A	
+ +	Doumerc .	A	-	-	
Raintrailles +	Duprat .	A	Capot	A	
+ +	Poitavin .	A	-	-	
	Canton de Mézin.				
Queyze +	Créziguet .	A	Lalanne	A	
+ +	Sepray .	A	-	-	
Lannes +	Cramouzaud .	A	Hautehache	A	
+ +	Dupuy .	A	-	-	
Lise +	Danduran .	A	Baleton	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Meylan	Capgrand-Nothel	A	Planté	A	
Mézin	Dupeyron	A	Soubiray	A	
	Dubouché	A	Boudon	A	
	Bauris	A			
	Barbat	A			
	Baleton	A			
	Langa	A			
Pouzenas	Baleton	A	Jéjuy	A	
	Gouts	A			
Réaup	Dufau	A	Bousted	A	
	Brimond	A			
St-Maur de Meyriac	Lasartiques	A	Ducos	A	
	Claverie	A			
St-Pé St-Simon	Brugade	A	Saint-Orens	A	
	Soubiray	A			
Sos	Laffougère	A	St-Marc		
	Garoste	A			
Villeneuve de Mézin	Andrieu	A	Ducos	A	
Canton de Nézac					
Andiran	Audin	A	Pau	A	
Calignac	Villatte	A	Bayne		
	Couloumet	A			
Espréant	Chauchat	A	Lusagnet	A	
Fréchou	Barbe	A	Pouy	A	
Moncaut	Laffargue	A	Pouybeau	A	
	Fita	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montagnac-sur-Auvignon	Delsol	A	Boutanne	A	
	Latere	A			
Nérac	Lebrière	A	Laffitte	A	
	Créchen	A	Laborde	A	
	Sengenis	A			
	Labadie	A			
	Laporte	A			
	Bratch	A			
	Dugoujon	A			
	Serret	A			
	Brossé	A			
Saumont	Laborde Léone	A	Monthus Jean	A	
Arrondissement de Tulle					
Canton de Cancon.					
Beaugas	Joubès	A	Neuville	A	
	Aurière	A			
Boudy	Andreau	A	Cruchaud	A	
Cancon	Bonpa	A	Lagnel	A	
	Papou	A			
Caseneuve	Dupont	A	Belly	A	
	Constant	A			
Castelnau de Cancon	Dellbrel	A	Jayan	A	
	Ausel	A			
Monbahus	Laganne	A	Marboutin, Clément	A	
	Marboutin, Jean				
Monviel	Bouye	A	Pichet	A	
Moulinet	Libert	A	Richard	A	
Sailloles	Coudere	A	Bernier	A	
St Maurice	Daulta	A	Giron	A	

30-57-1905. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Castillonnet.</u>					
Caluzac +	Lespinasse .	A	Chauby	A	
Castillonnet +	Jumin .	A	Guerin	A	
+	Letang .	A			
+	Terres .	A			
Cavare +	Borie .	A	Dubéau	A	
Douzains +	Borredon .	A	Geneste	A	
Ferrensac +	Lagrangue de Bese .	A	Péchaudral	A	
Lalanduse +	Raigal .	A	Belluque	A	
Lougratte +	Lassot .	A	Vincent	A	
+	Mirabeau .	A			
Montauriol +	Bardou .	A	Seymour	A	
+					
St-Luenty +	Mélet .	A	Bouchillon	A	
<u>Canton de Fumel.</u>					
Blanquefort +	Bidou .	A	Merle	A	
+	Gouyon .	A			
Condezaggues +	Desbans .	A	Chouville	A	
Cezorn +	Austruy .	A	Pouzet	A	
+	Escande .	A			
Fumel +	Leygues .	A	Bayle	A	
+	Escande .	A	Dellia	A	
+	Astruc .	A			
+	Girot .	A			
+	Nermord .	A			
+	Delcamp .	A			
+	Rey .	A			
+	Estrade .	A			
+	Delpéch .	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montemignon +	Jarrit .	A	Camblard	A	
+ +	Boutant .	A	-	-	
St Front +	Rabot, François .	A	Delrieu	A	
+ +	Sinergout .	A	-	-	
Launetere la Limance +	Rabot .	A	Constant	A	
+ +	Cruzol .	A	-	-	
Canton de <u>Monclar</u> .					
Caulat +	Rastie .	A	Loubat	A	
Fongrave +	Girou .	A	Fauché	A	
+ +	Gary .	A	-	-	
Monclar +	Segurie .	A	Vidal	A	
+ +	Pommier .	A	-	-	
+ +	Marraud .	A	-	-	
Montastruc +	Bordes .	A	Carnus	A	
+ +	Marnas .	A	-	-	
Pinel-Hauterive +	Déjean .	A	Berigonier	A	
St Etienne de Fougezes +	Montagne .	A	Murat	A	
+ +	Castel .	A	-	-	
St Pastour +	Bordeneuve .	A	Lacaze	A	
+ +	Charlange .	A	-	-	
Lombelcauf +	Bion .	A	Bernou	A	
+ +	Mourges .	A	-	-	
Courties +	Briot .	A	Bergé	A	
Villebramar +	Laquange de Bette	A	Roujol	A	
Canton de <u>Monflanquin</u> .					
Gavauduy +	Bissière .	A	Barran	A	
+ +	réygue mathieu .	A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lacapelle-Biron	Mercier	A	Picaud	A	
	Castaignes	A	-	-	
Lacaumade	Julhia	A	Sarrette	A	
Lauzon	Garrigues	A	Doumeq	A	
Monflanquin	Fournie-Gore	A	Audibert	A	
	Domingie	A	Delpirat	A	
	Gilis-Lacoste	A	-	-	
	Giron-Lanouse	A	-	-	
	Boisse	A	-	-	
	Gervaud	A	-	-	
Monsegur	Boutie	A	Lidal	A	
Montagnac-sur-Lède	Rodes	A	Lacroix	A	
	Austruy-Chérophile	A	-	-	
Paulhiac	Soufflette	A	Cambrouse	A	
	Garrigues	A	-	-	
St Aubin	Perquol	A	Pommier	A	
	Pelletie	A	-	-	
Salles	Lapare	A	Bulit	A	
	Cabanes	A	-	-	
La Sauvetat-sur-Lède	Simard	A	Neuille	A	
	Baylet	A	-	-	
Larignac-de-Monflanquin	Rouquie	A	Gouffie	A	
Canton de Perme					
Auradou	Caumont-Vive	A	Garach	A	
Dausse	Delberg	A	Beypes	A	
Frespech	Dani	A	Maurel	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Hautefage +	Lescure .	A	Mathieu	A	
+ Mirabel .		A	-		
Masels +	Craynac .	A	Marchet	A	
Manoules +	Manoules .	A	Dulac	A	
Penne +	Gourdon .	A	Dautours	A	
+ Cayron .		A	Filhol	A	
+ Hilbard .		A			
+ Fialdes .		A			
+ Granat .		A			
+ Mauld Antonie .		A			
St Sylvestre +	Duron .	A	Filhol	A	
+ Labrie .		A			
Crémonts +	Mirabel .	A	Alleman	A	
Crémonts. +	Delmas .	A	Bouye	A	
+ Dulac .		A			
Canton de St Vivade.					
Allez et Cazeneuve +	Marraud .	A	Berger, Jeay	A	
Dolmayrac +	Kalaurie .	A	Daurios	A	
+ Baptistal .		A			
St Vivade +	Carrière Tieme .	A	Barton	A	
+ Carrière Maraliq .		A	Landès	A	
+ Brouquil .		A			
+ Dommadieu .		A			
+ Flourat .		A			
+ Menaud .		A			
Le Temple sur Lot +	Cayre .	A	Duquenet	A	
+ Cavaille .		A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Lournon.</i>					
André	Sirech	A	Bacques	A	
Boulers	Rigal	A	Escande	A	
Cazideroque	Fabre	A	Lafaur	A	
Courbiae	Lachuze	A	Rajade	A	
Marquière	de Lisleferme	A	Lafon	A	
Montayral	Duron Jean	A	Caveillé Jean	A	
	Fournie	A			
St Vite	Martinet	A	Delcaillou	A	
	Molinie	A			
Chézac	Boudou	A	Montagne	A	
Lournon d'agenais	Marie	A	Nicolas	A	
	Carles	A			
<i>Canton de Villeneuve-sur-Lot</i>					
Lédat	Brouens	A	Magne	A	
	Canagne	A			
Tujols	Guellès	A	Philippe	A	
	Landes Antonie	A			
St Antoine	Ericou	A	Leulou	A	
St Colombe de Villeneuve	Granat	A	Vidou	A	
	Lamouroux	A			
Sembas	Béchet	A	Poprie	A	
Villeneuve-sur-Lot	Berger	A	Calmel	A	
	Mercier	A	Ceyssel	A	
	Labessan	A	Cose manière	A	
	Grabaud	A			
	Bouchut	A			
	Meynot	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeneuve-sur-Lot (suite)	Labou	A			
	Quitard	A			
	Lafon	A			
	Brugalières	A			
	Malbec	A			
	Bonneville	A			
Canton de Villereal					
Bournel	Besse	A	Borredon	A	
Dévilleac	Doumes	A	Lassagne	A	
Doudrac	Flayac	A	Soulcet	A	
Mazieres-Narese	Antignac	A	Beauvie	A	
Montaut	Lacombe	A	Vincent	A	
	Vialatte	A			
Parranquet	Ramy	A	Cassang	A	
Rayet	Tieauroux	A	Marche	A	
Rives	Flayacière	A	Mirabeau	A	
St Etienne de Villereal	Grenier	A	Monjalès	A	
St Eutrope de Bonm	Gay	A	Rabanel	A	
	Chalibat	A			
St Martin de Villereal	Roulléau	A	Benne	A	
Lourliae	Picaud	A	Couret	A	
Villereal	Carnière	A	Grandcamp	A	
	Olivier	A			
	Grenier	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Agen, le 10 décembre 1908.
Le Préfet de Lot-et-Garonne,

un sig. 4

P.

50 B

10

Fait e. 72-5

Election Sénatoriale

du 7 Janvier 1906

Boyer

Monsieur le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

